QUEBEC 1901

RAPPORT SUR LA CONSTRUCTION DE LA BASE DE DONNEES RECENSEMENT DE 1901. TABLEAU 2.

RAPPORT DE RECHERCHE NO 1999-1

RAPPORT DE RECHERCHE DU PHSVQ/CIEQ*
PREPARE PAR

SOPHIE GOULET

EN COLLABORATION AVEC

Charles Fleury
Michel De Sève
Sophie Drouin
Richard Marcoux
Marc St-Hilaire

*** Le Programme de recherche « Population et histoire sociale de la ville de Québec » (PHSVQ) est dirigé par Richard Marcoux et Marc St-Hilaire, chercheurs au Centre interuniversitaire d études québécoises (CIEQ) et professeurs à l'Université Laval.**

Photo de la page couverture :

Sous-Le-Cap Street Quebec.
Archives nationales du Québec. P547, DL431, Q15, P324.

[La vie quotidienne en Basse-ville, au tournant du siècle,
se déroulait dans un espace souvent restreint.]

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES I

INTRODUCTION 1

PARTIE 1 : LE RECENSEMENT DE 1901 2

1 INFORMATIONS SUR LE RECENSEMENT DE 1901 2
1.1 DATE ET PERSONNEL DU RECENSEMENT 2
1.2 DISTRICTS, SOUS-DISTRICTS ET DIVISIONS DU RECENSEMENT 3
1.3 LES NOUVEAUTÉS DU RECENSEMENT DE 1901 3
1.4 LE CONTENU DU DEUXIÈME TABLEAU 5

PARTIE 2 : CONSTRUCTION DE LA BASE DE DONNEES 6

1 PRINCIPALES INFORMATIONS SUR LA BASE DE DONNÉES 6
2 MODIFICATIONS ET RENSEIGNEMENTS CONTENUS DANS CHAQUE SECTION 7
2.1 LA PREMIÈRE SECTION 7
2.2 LA DEUXIÈME SECTION 8
2.3 LA TROISIÈME SECTION 8
2.4 LA QUATRIÈME SECTION 8
2.5 LA CINQUIÈME SECTION 9
2.6 LA SIXIÈME SECTION 9
2.7 LA SEPTIÈME SECTION 10
2.8 LA HUITIÈME SECTION 10
2.9 LA NEUVIÈME SECTION 10
2.10 LA DIXIÈME SECTION 11
2.11 LA ONZIÈME SECTION 11
2.12 LA DOUZIÈME SECTION 11
2.13 LES TREIZIÈME, QUATORZIÈME ET QUINZIÈME SECTIONS 12
3 PRINCIPAUX PROBLÈMES RENCONTRÉS LORS DE LA TRANSCRIPTION DES INFORMATIONS 12

PARTIE 3 : VALIDATION DE LA SAISIE 14

1 DESCRIPTION DE LA MÉTHODE DE VALIDATION : 14
2 RÉSULTATS DE LA VALIDATION 14
2.1 RÉSULTATS PAR SECTION DU DEUXIÈME TABLEAU 15
2.1.1 En-tête de la feuille 15
2.1.2 Lieu d'habitation 15
2.1.3 Maisons 16
2.1.4 Institution 16

2.1.5 Chambres par famille 16
2.1.6 Biens-fonds possédés 16

BIBLIOGRAPHIE 17

ANNEXES 18

ANNEXE 1 – Nombre de bâtiments et terres, Églises et écoles recensées par district, sous-district et par division 19
ANNEXE 2 – Liste des cas validés 23
ANNEXE 3 – Tableaux de validation 26
ANNEXE 4 – Commentaires par division 38
ANNEXE 5 – Liste des codes utilisés 62

INTRODUCTION

Le principal objectif de ce rapport consiste à vous informer à propos du travail qui consistait à construire une base de données à partir du deuxième tableau du recensement de 1901. Plus précisément, la principale tâche de ce travail consistait à retranscrire les éléments contenus dans le tableau 2, bâtiments et terres, églises et écoles, du recensement de la ville de Québec en 1901.

Ce rapport fait état des détails sur les différentes étapes de notre travail qui s'est étalé sur une période de 5 semaines. À la première partie de notre travail, on retrouve quelques informations générales sur le recensement de la ville de Québec en 1901. Cette partie de travail consiste à vous informer, brièvement, sur les éléments entourant le recensement de 1901 et ce, en énumérant les principaux renseignements contenus dans ce recensement, les nouveautés rencontrées, etc. À la deuxième partie du rapport, on retrouve les commentaires généraux sur la construction de la base de données. Dans cette partie, on mentionne les principaux détails en ce qui concerne la construction et les ajustements de la base de données et on énumère les principaux problèmes rencontrés lors de la saisie. Finalement, à la troisième partie, on retrouve les principaux détails sur le travail de validation de la saisie. Cette partie inclus les renseignements concernant la description de la méthode utilisée pour la validation et la description des résultats obtenus. Une grande part du rapport est composée de plusieurs annexes.

PARTIE 1

LE RECENSEMENT DE 1901

1 INFORMATIONS SUR LE RECENSEMENT DE 1901

1.1 Date et personnel du recensement

Le recensement de 1901 s'est effectué à partir du 1er avril 1901 : *« L'heure décisive du comput est fixée à 12 heures ou minuit dans la nuit du 31 mars au 1er avril (...) »* (Blue, 1902 : xiv). Dans son rapport, Blue écrit que *« le temps alloué pour le dénombrement à domicile était de 30 jours, à compter du 31 mars (...) »* (Blue, 1902 : xii). En ce qui concerne la ville de Québec, le recensement s'est terminé au cours des premières semaines du mois de mai 1901. En fait, c'est ce qu'on a constaté lors de la saisie des données puisque les recenseurs mentionnaient la date de leurs visites dans une partie du tableau réservée à cette fin.

L'activité du recensement s'est faite à partir de trois classes d'officiers. La première classe comprend les officiers en chef. Ces officiers représentaient les provinces et territoires du Canada. Leurs principales fonctions consistaient à recevoir les instructions au bureau du recensement à Ottawa sur la méthode et le travail du recensement pour ensuite retransmettre ces instructions à la deuxième classe d'officiers, soit les commissaires. Pour leur part, les commissaires avaient pour mandat de prendre en charge les différents districts pour lesquels ils étaient nommés. Ainsi, ils devaient *« instruire les énumérateurs dans les détails de la prise du recensement tel que requis par les tableaux, reviser le travail quand il est fait, et transmettre tous papiers au bureau du recensement avec lequel ils échangeront toute la correspondance nécessaire »* (Blue, 1902 : xv). Le travail réel du recensement était réservé aux énumérateurs qui représentaient la troisième classe d'officiers. Le travail des énumérateurs était très important dans le sens où la perfection et l'exactitude du recensement dépendaient de leur jugement et de leur discrétion. Les

énumérateurs ont débuté leurs tâches lundi, le 1er jour d'avril, et ils poursuivaient à tous les jours (sauf les dimanches), jusqu'à ce que le recensement de leurs districts soit terminé.

1.2 Districts, sous-districts et divisions du recensement

Lors du recensement de 1901, le territoire canadien était divisé en 206 districts et 3204 sous-districts en 1901 comparativement à 201 districts et 2475 sous-districts en 1891. À elle seule, la province de Québec comptait 65 districts et 1019 sous-districts en 1901 contre 61 districts et 903 sous-districts en 1891. Dans son rapport, Blue rapporte que :

> La division du pays en districts et sous-districts de recensement correspondra respectivement, autant que possible, aux divisions et aux subdivisions électorales existantes, et que, sauf tel que pourra le prescrire autrement Notre Ministre de l'Agriculture, les unités d'énumération pour les fins de recensement seront les subdivisions de votation des diverses divisions électorales pour les récentes élections parlementaires ; mais que dans les territoires qui ne seront pas délimités ni situés de manière que l'on puisse adopter les circonscriptions déjà établies, des divisions et subdivisions spéciales seront formées pour les fins du recensement par autorité de Notre Ministre de l'Agriculture. (Blue, 1902 : xiv).
>
> Les sous-districts d'un district de recensement se composeront ordinairement de cantons, paroisses, cités, villes et villages incorporés. (Blue, 1902 : xiv).

Au recensement de 1901, le territoire de la ville de Québec était divisé en trois districts soit ; Québec Centre, Québec Est et Québec Ouest. Ces trois districts étaient composés de 13 sous-districts dont ; cinq pour Québec Centre, quatre pour Québec Est et quatre pour Québec Ouest. Ces sous-districts étaient divisés en 91 divisions. Vous trouverez tous les détails sur la structure des districts, sous-districts et divisions pour le recensement de la ville de Québec en annexe.

1.3 Les nouveautés du recensement de 1901

Le contenu du recensement de 1901 était beaucoup plus dense que le recensement de 1891. En effet, le recensement de 1891 comptait neuf tableaux, avec un total de 216 questions comparativement au recensement de 1901 qui comptait onze tableaux avec un total de 561 questions (tableau 1.1).

Parmi les nouveautés que l'on retrouve en 1901, Blue précise que :

> Le tableau des vivants, en 1891, était dressé de manière à connaître le lieu de naissance du père et de la mère de chaque personne énumérée, avec l'origine dans le cas d'un Canadien-français ; dans

> le cas d'un patron le nombre de ses employés durant l'année ; et dans le cas d'un employé, on demandait s'il s'était trouvé sans ouvrage durant la semaine précédant le recensement.
>
> On ne trouve pas ces questions, en 1901, sur le tableau correspondant ; mais on y voit des questions qui ont pour but de désigner le pays ou lieu de naissance de chaque personne, l'année de son immigration au Canada si elle est née à l'étranger, l'année de sa naturalisation si elle n'est pas sujet britannique de naissance, sa nationalité et son origine selon la race ou la tribu. Le tableau est aussi dressé de manière à connaître le temps employé par chaque personne à son métier, occupation ou profession, et le montant de ses gages durant l'année. (Blue, 1902 : viii).

De plus, il ajoute qu'en 1891, sous l'en-tête « Éducation et langue », on demandait si la personne savait lire et écrire. En 1901, dans le but d'en savoir davantage, on demandait ces nouveaux renseignements : la durée de l'assistance aux écoles et la langue parlée par chaque personne.

TABLEAU 1.1 – LISTE DES TABLEAUX 1891 ET 1901

Recensement 1891			Recensement 1901		
No	**Titre du tableau**	**Q.**	**No**	**Titre du tableau**	**Q.**
I.	Les vivants	25	I.	Les vivants	34
II.	Les décès et institutions publiques	13	II.	Bâtiments et terres, églises et écoles	35
III.	Biens fonciers, produits du verger, pépinières, vignobles et jardins	23	III.	Les décès	15
IV.	Produits de la ferme	30	IV.	Terres à culture, fruits et plantations	37
V.	Animaux vivants, produits des animaux, étoffes de ménage, fourrures et travail de la ferme	27	V.	Produits des champs	37
VI.	Etablissements industriels	23	VI.	Bétail et produit des animaux	26
VII.	Produits de la forêt	22	VII.	Valeurs agricoles	25
VIII.	Marine et mines	23	VIII.	Les manufactures	67
IX.	Pêcheries	30	IX.	Produits de la forêt et fourrures	51
	TOTAL :	216	X.	Les pêcheries	130
			XI.	L'industrie minière	104
				TOTAL :	561

Source : BLUE, Archibald (1902), dans FISHER, Sydney (1902), Rapport du quatrième recensement du Canada, 1901. Ottawa, bureau du recensement, volume 1, page vii.

1.4 Le contenu du deuxième tableau

On retrouve, dans le rapport de recensement présenté au ministre de l'agriculture, quelques détails concernant le deuxième tableau du recensement de 1901. Ce rapport a été fait par l'honorable Sydney Fisher dont voici l'essentiel en ce qui concerne le deuxième tableau :

> La question relative à la durée de l'assistance aux classes s'applique aux enfants d'âge à fréquenter les écoles seulement, et des détails supplémentaires relatifs au nombre de professeurs, d'élèves et d'appartements dans les écoles publiques, sont demandés au tableau n II.
>
> D'autres questions dans ce tableau concernent les écoles du dimanche et les lieux de culte, et ont pour objet d'obtenir la statistique de ces institutions par confessions religieuses. Mais le tableau II de ce recensement a pour principal objet d'obtenir un état des bâtiments et terres ; il commence par la description du lieu d'habitation de chaque personne énumérée, de façon à ce qu'on puisse l'indiquer sur une carte ou sur un plan du district ou le désigner exactement en visitant le terrain. De cette manière, il est toujours facile, après recherches, de découvrir si l'énumérateur a omis ou oublié une maison, ou s'il a entré la même plus d'une fois, ou si même il a enregistré une maison qui n'existe pas ; et pour chaque habitation il y un renvoi direct au chef de la famille ou du ménage inscrit au premier tableau. Cette disposition n'existait pas en 1891, de sorte que, si des entrées illégales ont été faites, il est extrêmement difficile de les découvrir, surtout dans les grandes villes et cités où la population est plus instable quue celle des districts ruraux (...). (Blue, 1902 : viii).

Par la suite, il ajoute que, dans l'ensemble :

> Les tableaux des deux recensements contiennent des dispositions à peu près analogues pour le dénombrement des maisons, institutions, magasins, entrepôts, fabriques, etc., ainsi que pour les biens fonciers possédés ou loués, mais ils sont plus précis en 1901 qu'en 1891. (Blue, 1902 : viii).

Dans ce rapport, aucune autre information n'est précisée en ce qui concerne les directives à suivre pour le deuxième tableau.

PARTIE 2

CONSTRUCTION DE LA BASE DE DONNEES

1 PRINCIPALES INFORMATIONS SUR LA BASE DE DONNÉES

La base de données se veut une copie la plus conforme possible de tous les éléments du tableau 2 contenus dans le recensement de 1901 de la ville de Québec. La base de données est construite de la façon suivante ; chaque fichier correspond à un sous-district, qui lui, est rattaché à un district. Par exemple, le fichier 182b correspond au sous-district de Montcalm (centre) du district Québec Centre.

Voici l'ensemble des fichiers que l'on retrouve dans notre base de données (tableau 2.1).

TABLEAU 2.1 – LISTES DES FICHIERS, DISTRICTS ET SOUS-DISTRICTS

Fichiers	Districts	Sous-districts
182A	Québec Centre	Notre-Dame de Québec
182B	Québec Centre	Montcalm (centre)
182C	Québec Centre	Palais
182D	Québec Centre	St-Jean
182 E	Québec Centre	St-Louis
183A	Québec Est	Jacques-Cartier
183B	Québec Est	St-Roch
183C	Québec Est	St-Sauveur
183D	Québec Est	St-Valier
184A	Québec Ouest	Banlieue Sud
184B	Québec Ouest	Champlain
184C	Québec Ouest	Montcalm (ouest)
184D	Québec Ouest	St-Pierre

Mise à part le fichier 182A, tous les fichiers comportent plusieurs divisions qu'on a reproduit sur plusieurs feuilles de calcul Excel. Ainsi, par exemple, le fichier 182B compte au total cinq divisions (donc cinq feuilles de calcul Excel) appelées 182B1, 182B2, 182B3, etc. De façon générale, chaque feuille sur le microfilm compte 50 lignes et chaque division inclus approximativement quatre feuilles.

Voici la répartition des fichiers et leurs divisions que l'on retrouve dans notre base de données :

TABLEAU 2.2 – LISTE DES FICHIERS, DISTRICTS ET DIVISIONS

Fichiers	Districts	Nombre de divisions
182A	Québec Centre	1
182B	Québec Centre	5
182C	Québec Centre	3
182D	Québec Centre	11
182 E	Québec Centre	4
183A	Québec Est	13
183B	Québec Est	13
183C	Québec Est	14
183D	Québec Est	8
184A	Québec Ouest	2
184B	Québec Ouest	3
184C	Québec Ouest	4
184D	Québec Ouest	8
TOTAL		89

2 MODIFICATIONS ET RENSEIGNEMENTS CONTENUS DANS CHAQUE SECTION

Le deuxième tableau inclus, au total, 37 colonnes divisées en 15 sections. Pour faciliter la saisie, il a fallu apporter quelques modifications à la structure de la feuille de recensement que l'on retrouvait sur le microfilm. La partie qui suit présente les différentes sections contenus dans le deuxième tableau ainsi que les modifications que l'on a apportées pour la transcription dans la base de données.

2.1 La première section

La première section renvoi au premier tableau du recensement. Cette section comprend deux colonnes. La première colonne renvoi à une page qui se trouve au premier tableau et la deuxième colonne renvoi à la ligne de cette même page : *« (..) et pour chaque habitation il y a un renvoi direct au chef de la famille ou du ménage inscrit au premier tableau »* (Blue, 1902 : viii). Tous les renseignements de ces deux colonnes se retrouvent de façon conforme dans notre base de données.

2.2 La deuxième section

Dans cette section nommée « lieu d'habitation » on retrouve soit ; le nom de la municipalité, canton ou paroisse (a), le rang ou concession et lot (b), la rue et le numéro de la maison (c) ou d'autres descriptions (d). Pour faciliter la tâche lors de la saisie, on a divisé les renseignements de cette colonne en deux sections. La première section comprend le numéro civique des maisons et la deuxième section comprend le nom de rue, avenue, etc. La plupart du temps, on retrouve les renseignements sur le numéro civique de la demeure ou institution et le nom de la rue (c). Lorsqu'il s'agit d'un renseignement de type a, b ou d, on a inscrit la lettre correspondante entre parenthèse, dans la section appropriée.

2.3 La troisième section

Cette section, appelée « maisons », est divisée en trois colonnes soit ; maisons en voie de construction, maisons vacantes et maisons habitées. Les renseignements contenus dans chacune de ces sections sont l'état de la maison (habitée, vacante ou en construction) et le type de matériel qui compose la maison. On retrouve quatre types de matériel : pierre, composite, brique et bois. Les recenseurs utilisaient tous le même code pour noter le type de matériel soit ; s'ils étaient francophones, ils utilisaient le « p » pour pierre, « br » pour brique, « b » pour bois et « c » pour composite. Les anglophones utilisaient le « s » pour pierre, « w » pour bois, le « b » pour brique et le « c » pour composite. Pour faciliter la saisie, on a attribué à ces différents matériaux un code que vous trouverez en annexe.

La lecture de cette section était assez simple : selon que la maison (ou institution) soit en voie de construction, vacante ou habitée, on retrouvait le type de matériel correspondant. Il arrivait parfois de retrouver des renseignements de type 1/b. On a retranscrit ces renseignements de cette façon : « 1/ » dans la colonne « chiffre » correspondante et « b » dans la colonne « matériaux » correspondante. De plus, on retrouvait des renseignements tels p/br ou brp, qui revient à dire que le bâtiment est fait de briques et de pierres.

2.4 La quatrième section

La section institution comprend deux types de renseignements soit ; le nom spécial ou légal de l'institution (colonne 7) et le nombre de bâtiments (colonne 8). Aucune modification n'a été apportée dans cette section. Ainsi, tous les renseignements contenus dans ces deux colonnes ont été transcrit comme ils se retrouvaient dans le recensement.

2.5 La cinquième section

La cinquième section, qui comprend seulement la colonne 9, contient le nombre de familles dans la maison ou institution. Aucune modification n'a été apportée dans cette colonne. On retrouve plusieurs corrections apportées par le recenseur ou le commissaire dans cette colonne lorsqu'il s'agissait d'une maison ou d'une institution habitée par plus d'une famille. Dans ce cas-ci, le recenseur ou le commissaire inscrivait les corrections sur les données déjà inscrites.

2.6 La sixième section

La sixième section, qui est composé seulement de la colonne 10, regroupe les renseignements sur le nombre de chambres dans la maison ou dans l'institution pour chaque famille. Puisque la feuille de recensement ne contenait pas de section afin de noter le nombre de chambres par famille (lorsqu'il y avait deux familles et plus par maison) on a inclus de nouvelles colonnes regroupant ces renseignements. Ainsi, pour faciliter la saisie, on a inclus le nombre de colonnes nécessaires, tous portant le numéro 10#, selon que les données concernent la famille 1, famille 2, famille 3, famille 4, etc.

Cette colonne était plus difficile à saisir étant donné qu'il y a différentes façons de procéder adoptées par les recenseurs pour transcrire les informations. Par exemple, lorsqu'il y avait plus d'une famille habitant une même demeure, le recenseur inscrivait les renseignements concernant le nombre de chambres habitées par chaque famille dans la colonne suivante (qui correspond à la colonne 11) ou par dessus les éléments déjà contenus dans la colonne 10. Aussi, certains recenseurs inscrivaient le nombre total de chambres à la première ligne recensée (première famille) et ils faisaient une rayure sur les autres lignes contenant les familles qui habitaient cette même demeure. On a inscrit les éléments tels qu'ils se présentaient sur le microfilm. De plus, certains recenseurs notaient, à la colonne 10, le nombre de chambres habitées par chaque famille sur le nombre de familles habitant cette même demeure. On a donc ajoutée une autre colonne « / » immédiatement après la première colonne 10, qui informe sur le nombre de familles habitant la demeure (/1 pour une famille, /2 pour deux familles, par exemple). On a créé la colonne « / » parce que le logiciel utilisé ne permettait pas de bien saisir les « fractions ». En fait, il arrondissait automatiquement, ce qui venait changer les données de base. Par exemple, on ne pouvait pas inscrire ce genre de données : 4/2 pour signifier qu'il s'agissait de deux familles et de quatre chambres, puisque le logiciel arrondissait à 2, ce qui fausse les données de base.

2.7 La septième section

La septième section comprend les renseignements sur le nombre d'internes dans l'institution, à part les familles, officiers et employés. Comme on l'a mentionné plus haut, cette colonne a souvent été utilisée pour compléter les renseignements contenus dans la colonne 10. Aucune modification n'a été apportée à cette colonne.

2.8 La huitième section

La huitième section comprend les renseignements sur les biens-fonds possédés. Cette section est divisée en sept colonnes. La première colonne de cette section (12) comprend les renseignements sur le grand total d'âcres. Étant donné que les recenseurs n'utilisaient pas toujours le même type de mesures, on a ajouté trois autres colonnes, portant également le nombre «12», contenant les renseignements utilisant les mesures en pieds, en arpents et en terres. La colonne 13 contient les renseignements sur le nombre de lots de ville ou de village. Aucune modification n'a été apportée pour la saisie dans cette colonne, de même que pour les colonnes 14 (nombre de maisons), 15 (nombre de magasins, entrepôts, etc.) et 16 (nombre de granges, établies et autres dépendances). Les différents renseignements contenus dans ces colonnes étaient, en grande majorité, des chiffres. Il y avait des recenseurs qui notaient le type de matériel qui composait la bâtisse concernée. On notait ces renseignements comme ils étaient dans le recensement (1/b lorsqu'il s'agissait d'une maison fait de bois, par exemple). À la colonne 17, on a divisé les renseignements en deux sections soit ; une section qui contenait les renseignements sur le nombre de silos et une section contenant les renseignements sur la capacité en pieds cubes de ces mêmes silos. Sur le microfilm, ces deux éléments se trouvaient dans une même colonne. La colonne 18 comprend les renseignements sur le nombre d'établissements manufacturiers. Aucune modification n'a été apportée dans cette colonne.

2.9 La neuvième section

La neuvième section regroupe les renseignements sur les biens-fonds affermés ou autrement tenus. Cette section renferme sept colonnes. La première colonne de cette section (colonne 20), comprend les renseignements sur le grand total d'âcres. Encore une fois, on a ajouté trois autres colonnes, portant également le nombre « 20 », qui contenaient d'autres mesures, en pieds, en arpents ou terres, parfois utilisées par les recenseurs. La colonne 20 contient les renseignements sur le nombre de lots de ville ou de village. Aucune modification n'a été apportée pour la saisie dans cette colonne, de même pour les

colonnes 21 (nombre de maisons), 22 (nombre de magasins, entrepôts, etc.) et 23 (nombre de granges, établies et autres dépendances). Les différents renseignements contenus dans ces colonnes étaient, en grande majorité, des chiffres. Il y avait des recenseurs qui notaient le type de matériel qui composait la bâtisse concernée. On notait ces renseignements comme ils étaient dans le recensement (1/b lorsqu'il s'agissait d'une maison fait de bois, par exemple). À la colonne 24, on a divisé les renseignements en deux sections soit ; une section contenant les renseignements sur le nombre de silos et une section contenant les renseignements sur la capacité en pieds cubes de ces mêmes silos. Sur le microfilm, ces deux éléments se trouvaient dans une même colonne. La colonne 25 comprend les renseignements sur le nombre d'établissements manufacturiers. Aucune modification n'a été apportée dans cette colonne.

2.10 La dixième section

La dixième section, église ou lieu de culte, est divisée en trois colonnes. La première colonne, 26, comprend les renseignements sur le type de confession religieuse. Dans cette colonne, on retrouvait des renseignements de type « Cath. R » ou « Baptiste » par exemples. La colonne 27, comprend les renseignements sur le nombre de communiants dans l'institution recensée et la colonne 28 comprend les renseignements sur le nombre de places dans l'édifice concerné. Aucune modification n'a été apportée dans cette section. Ainsi, on retrouvait des renseignements dans cette colonne uniquement lorsque c'était une église ou un lieu de culte qui était recensé.

2.11 La onzième section

La onzième section, école du dimanche, est divisée en trois colonnes. La première colonne, 29, comprend les renseignements sur le type de confession religieuse. Dans cette colonne, on retrouvait des renseignements de type « Cath. R » ou « Baptiste » par exemples. La colonne 30, comprend les renseignements sur le nombre d'officiers et d'instituteurs dans cette même école et la colonne 31 renferme les éléments sur le nombre d'élèves. Aucune modification n'a été apportée dans cette section. Ainsi, on retrouvait des renseignements dans cette colonne uniquement lors du recensement d'une école.

2.12 La douzième section

La douzième section, école publique, est divisée en trois colonnes. La première colonne, 32, comprend les renseignements sur le nombre de salles dans cette même école. La colonne 33 renferme les

renseignements sur le nombre d'instituteurs et la colonne 34 comprend les renseignements sur le nombre d'élèves qui compose cette institution. Aucune modification n'a été apportée dans cette section.

2.13 Les treizième, quatorzième et quinzième sections

La treizième section, composée d'une seule colonne, comprend les renseignements sur la date de la visite du recenseur. La colonne suivante, 36, mentionne la raison pour laquelle l'énumération n'a pas été faite lors de la première visite (absent, malade, etc). Finalement, la dernière section (colonne 37), contient la date de l'énumération lorsqu'il y avait absence ou maladie, par exemple. Aucune modification n'a été apportée dans cette section.

3 PRINCIPAUX PROBLÈMES RENCONTRÉS LORS DE LA TRANSCRIPTION DES INFORMATIONS

Le principal problème rencontré lors de la saisie fut la lecture des éléments sur le microfilm. En fait, même si le deuxième tableau comporte plus de renseignements chiffrés que lettrés, l'écriture pâle, les rayures sur le microfilm et les corrections apportées par le recenseur ou le commissionnaire rendaient la saisie plus difficile. Ainsi, lorsqu'on n'était pas en mesure de bien lire ce qui était mentionné sur le microfilm, on écrivait le terme « illisible ». Lorsqu'un élément ne figurait pas dans une cellule de la feuille et qu'il devait normalement avoir un élément d'inscrit sur cette ligne (comme par exemple dans les colonnes 1 et 2) on inscrivait « ne » pour signifier que ce renseignement n'était pas spécifié.

Il arrivait souvent que, sur la feuille du recensement, le commissionnaire ou le recenseur ait fait un trait sur certains éléments contenus dans une ligne (particulièrement les éléments des colonnes 1 à 11). Pour ne pas perdre ces informations, on a retranscrit ces éléments en précisant, dans la colonne « remarques » (38) de la ligne concernée, que les éléments X, Y avaient été effacés. Lorsqu'il y avait une ligne vide sur le microfilm, on ne marquait aucune inscription dans cette ligne tout en précisant dans la colonne « remarques » qu'aucun élément ne figurait sur cette ligne.

Il arrivait parfois que le recenseur inscrive des renseignements sur une autre demeure, institutions, terres, etc. au bas d'une page. Dans ces cas-ci, on notait ces renseignements à la dernière ligne de la dernière page de la division en prenant soin de spécifier, dans la colonne «remarques », que cette ligne avait été ajoutée par le recenseur.

On a fait la traduction en français de certains éléments du recensement et ce, dans le but d'éviter certaines ambiguïtés dans la saisie des données. En fait, les renseignements sur le type de matériel posaient un certain problème dans le sens où les anglophones utilisaient le code « b » pour désigner le matériel « brique » alors que lors de la retranscription des données, on utilisait le code « b » pour désigner le matériel « bois », de même que les recenseurs francophones. On a donc fait la traduction en français de tous les matériaux ainsi que des dates. Seuls les noms d'établissements et les noms de certaines rues n'ont pas été traduit.

Un des principaux problèmes concernant les renseignements de la colonne 10 repose dans le fait qu'on ne sait pas s'il s'agit de « chambres » au sens où on l'emploi les francophones (chambre à coucher, par exemple) ou bien d'une pièce quelconque (salle à dîner, salon, etc.) au sens où il est employé par les anglophones. Ainsi, lorsqu'une famille partage une maison, elle peut avoir mentionnée le total des pièces qu'elle utilise dans la demeure. Cela peut fausser les données dans le sens où une pièce peut être recensée à deux, trois reprises… selon le nombre de familles qui habite cette demeure. Le nombre de pièces dans la maison est ainsi amplifié.

PARTIE 3

VALIDATION DE LA SAISIE

Cette partie du rapport fait état du travail de validation de la saisie du tableau 2 du recensement de la ville de Québec en 1901. Ce travail s'est effectué dans un délai de deux semaines.

1 DESCRIPTION DE LA MÉTHODE DE VALIDATION :

Le travail de validation consistait à vérifier 4% des 13 672 lignes du recensement. Plus précisément, on a vérifié 4% des lignes de chaque division. Lorsque le résultat arrivait à un nombre décimal, on a toujours arrondis à l'entier le plus élevé. Ainsi, lorsque le résultat obtenu était de 21,9, on arrondissait à 22, de même que lorsqu'il était de 21,2 on arrondissait à 22. Au total, on a vérifié 608 lignes. La liste des chiffres qui ont été tirés aléatoirement se trouve en annexe. L'ensemble des lignes ont été tirées au hasard à partir de cette formule du logiciel Excel :

=(ENT (ALEA()*A$2+1))+2

Le terme « A$2 » de la formule ci-haut correspond à la cellule Excel dans laquelle on a inscrit le nombre de lignes qui se trouvait dans la division validée. Par exemple, pour une division qui comptait 132 lignes, on inscrivait 132 dans cette cellule Excel. Pour ce qui est du terme « +2 », celui-ci servait à venir ajouter le nombre « 2 » à tous les chiffres tirés aléatoirement et ce, pour ne pas tirer les lignes 1 et 2 qui se trouvaient dans la base de données puisque ces lignes sont occupées par des titres sur les feuilles de recensement.

2 RÉSULTATS DE LA VALIDATION

Au total, 3.4% des 608 lignes que l'on a vérifié comportaient au moins un erreur, ce qui correspond à un taux d'erreurs total de 0.07% :

nombre d'erreur total / (colonnes X lignes) X 100

C'est le district 182 qui a le plus haut pourcentage d'erreurs avec 5,2%. Le district 183 a un pourcentage d'erreurs de 3,2% et le district 184 a un pourcentage d'erreurs de 1.1%. Notons que ces chiffres correspondent au pourcentage d'erreurs par lignes vérifiées pour chaque district. Vous trouverez en annexe les tableaux qui accompagnent les résultats présentés ci-haut.

2.1 Résultats par section du deuxième tableau

Les lignes qui suivent présente les différentes sections du deuxième tableau dans lequel on a repéré quelques erreurs lors de la validation (on ne présente pas les sections sans erreur). Plus précisément, pour chacune de ces sections, on vous présente le pourcentage d'erreurs qu'il s'est glissées lors de la saisie et on donne quelques informations sur le type d'erreurs que l'on a rencontré lors de la validation.

2.1.1 En-tête de la feuille

a) District, sous-district, division, page et ligne

Au total, on a repéré cinq erreurs sur les 608 lignes que l'on a vérifiées, ce qui représente un pourcentage d'erreurs de 0.8%. Ces erreurs se retrouvent tous sous les variables « page » et « ligne ». Il est important de retenir que, lors d'un doute ou d'une erreur, il était possible de vérifier l'exactitude de ces informations et ce, en comparant avec les données contenues dans le premier tableau (les informations de ces deux colonnes correspondent aux ménages recensés dans le premier tableau).

2.1.2 Lieu d'habitation

a) Nom de la municipalité, canton ou paroisse, le rang ou concession et lot, la rue et le numéro de la maison ou d'autres descriptions

Le nombre d'erreurs retracé dans cette section est de 2 sur 608 cas vérifiés, ce qui donne un pourcentage d'erreurs de 0.3%. Dans ces deux cas, les erreurs portaient sur le numéro civique de la demeure, institution ou autre.

2.1.3 Maisons

a) Maisons en voie de construction, vacantes ou habitées

Le nombre total d'erreurs constaté dans cette section est de 6 sur 608 cas vérifiés, ce qui donne un pourcentage d'erreurs de 1.0%. Toutes ces erreurs ont été faites dans la colonne « maison habitée ». C'est d'ailleurs dans cette colonne que l'on retrouvait la majorité des informations contenues dans cette section.

2.1.4 Institution

a) Nom spécial ou légal et nombre de bâtiments

Dans cette section, 1 erreur a été fait sur les 608 cas vérifiés, ce qui représente un pourcentage d'erreurs de 0.2%. Il est important de mentionner que cette section du tableau contenait rarement des informations, mise à part les quartiers industriels ou commerciales. De plus, lorsque le recenseur notait le nom spécial ou légal de l'institution, il était souvent difficile de bien lire ces renseignements.

2.1.5 Chambres par famille

Le nombre d'erreurs dans cette section est de 2 sur un total de 608 cas vérifiés, ce qui représente un pourcentage d'erreurs de 0.3%.

2.1.6 Biens-fonds possédés

a) Grand total d'âcres

Au total, on a fait 3 erreurs parmi les 608 cas vérifiés, ce qui représente un pourcentage d'erreurs de 0.5%. Dans les 3 cas, il s'agit d'une mauvaise lecture faite lors de la saisie.

b) Nombre de maisons

Le nombre d'erreurs dans cette colonne est de 1 sur un total de 608 cas, donc un pourcentage d'erreurs de 0.2%. La cause de cette erreur est un oubli lors de la saisie.

BIBLIOGRAPHIE

BLUE, Archibald (1902), dans FISHER, Sydney (1902*), Rapport du quatrième recensement du Canada, 1901*. Ottawa, bureau du recensement, volume 1.

ANNEXES

ANNEXE 1 – NOMBRE DE BÂTIMENTS, TERRES, ÉGLISES ET ÉCOLES RECENSÉES __ 19

ANNEXE 2 – LISTE DES CAS VALIDÉS _____ 23

ANNEXE 3 – TABLEAUX DE VALIDATION _____ 26

ANNEXE 4 – COMMENTAIRES PAR DIVISION _____ 38

ANNEXE 5 – LISTE DES CODES UTILISÉS _____ 62

ANNEXE 1 – Nombre de bâtiments, terres, Églises et écoles recensées par district, sous-district et division

Québec Centre

Sous-districts	Divisions	Nombres de bâtiments et terres, Églises et écoles recensés
182a Banlieue (Notre Dame de Québec	---	191
182b Montcalm (centre) Quartier (ward)	B1	136
	B2	164
	B3	211
	B4	187
	B5	173
	Total	**871**
182c Palais Quartier (ward)	C1	181
	C2	182
	C3	155
	Total	**518**
182d St-Jean (St-John) Quartier (ward)	D1	142
	D2	145
	D3	156
	D4	156
	D5	156
	D6	196
	D7	144
	D8	182
	D9	235
	D10	155
	D11	134
	Total	**1801**
182 e St-Louis Quartier (ward)	E1	140
	E2	129
	E3	192
	E4	126
	Total	**587**
TOTAL		**3968**

ANNEXE 1 – Nombre de bâtiments et terres, Églises et écoles recensées par district, sous-district et division

Québec Est : Jacques-Cartier et St-Roch

Sous-Districts	Divisions	Nombre de bâtiments et terres, Églises et écoles recensées
183a Jacques Cartier Quartier (ward)	A1	128
	A2	94
	A3	121
	A4	167
	A5	126
	A6	136
	A7	107
	A8	96
	A9	129
	A10	128
	A11	203
	A12	194
	A13	171
	Total	**1800**
183b St-Roch Quartier (ward)	B1	132
	B2	107
	B3	165
	B4	158
	B5	119
	B6	205
	B7	148
	B8	126
	B9	154
	B10	131
	B11	164
	B12	212
	B13	227
	Total	**2048**
TOTAL		**3848**

ANNEXE 1 – Nombre de bâtiments et terres, Églises et écoles recensées par district, sous-district et division

Québec Est : St-Sauveur et St-Valier

Sous-districts	Divisions	Nombre de bâtiments et terres, Églises et écoles recensées
183c St-Sauveur Quartier (ward)	C1	163
	C2	166
	C3	201
	C4	148
	C5	184
	C6	166
	C7	182
	C8	185
	C9	172
	C10	181
	C11	180
	C12	174
	C13	244
	C14	159
	Total	**2505**
183d St-Valier Quartier (ward)	D1	193
	D2	169
	D3	100
	D4	150
	D5	163
	D6 (spécial)	2
	D7 (spécial)	3
	D7	279
	D8	153
	Total	**1212**
TOTAL		**3717**
TOTAL Québec Est		**7565**

ANNEXE 1 – Nombre de bâtiments et terres, Églises et écoles recensées par district, sous-district et division

Québec Ouest

Sous-districts	Divisions	Nombre de bâtiments et terres, Églises et écoles recensées
184a Banlieue Sud	A1	148
	A2	7
	Total	**155**
184b Champlain Quartier (ward)	**B1**	105
	B2	176
	B3	199
	Total	**480**
184c Montcalm Ouest Quartier (ward)	C1	164
	C2	109
	C3	180
	C4	180
	Total	**633**
184d St-Pierre Quartier (ward)	D1	148
	D2	79
	D3	142
	D4	143
	D5	132
	D6	58
	D7	71
	D8	88
	Total	**861**
TOTAL		**2129**

TOTAL QUÉBEC	**13662**

ANNEXE 2 – Liste des cas validés (représentant 4% de la population totale)

Divisions 182a à 182d6

	182a	182b1	182b2	182b3	182b4	182b5	182c1	182c2	182c3	182d1	182d2	182d3	182d4	182d5	182d6
1	92	52	27	22	6	6	4	10	24	14	42	6	18	36	4
2	33	55	28	28	27	17	14	17	38	43	62	18	37	110	18
3	102	101	35	30	85	33	62	36	45	57	84	30	104	111	83
4	108	108	38	53	88	42	68	109	51	61	112	52	115	128	109
5	127	114	46	98	95	43	71	133	81	67	132	59	127	132	119
6	156	125	63	153	127	44	129	141	126	105	133	96	143	135	139
7	168		119	158	154	134	147	145	134	152		109	157	143	153
8	190			181	163	137	160	165							160
9				194											
10															
11															
12															
13															
14															
15															

Divisions 182d7 à 183a6

	182d7	182d8	182d9	182d10	182d11	182 e1	182 e2	182 e3	182 e4	183a1	183a2	183a3	183a4	183a5	183a6
1	4	19	24	35	6	25	9	20	22	13	8	46	24	24	34
2	13	31	29	39	9	26	16	36	31	29	85	58	49	58	47
3	57	78	36	64	81	37	19	60	39	30	86	64	51	60	79
4	101	83	83	71	84	69	69	61	52	99	96	72	71	105	86
5	112	100	104	82	107	90	106	131	85	107		111	105	120	112
6	148	117	122	100	136	132	114	138	110	126			117	123	133
7		131	123	124				189					133		
8		165	154					192							
9			159												
10			190												
11															
12															
13															
14															
15															

ANNEXE 2 – Liste des cas validés (représentant 4% de la population totale)

Divisions 183a7 à 183b8

	183a7	183a8	183a9	183a10	183a11	183a12	183a13	183b1	182b2	182b3	183b4	183b5	183b6	183b7	183b8
1	36	10	11	16	41	84	6	12	51	56	48	26	76	81	18
2	72	42	45	18	43	94	104	51	70	62	65	34	88	82	19
3	79	44	82	24	50	127	113	55	80	79	69	60	89	99	21
4	91	46	94	45	67	150	146	65	86	87	107	99	98	113	45
5	104		112	56	85	153	150	100	101	132	112	101	106	131	58
6			128	94	94	162	158	130		146	124		142	134	93
7					140	168	172			155	135		154	147	
8					194	169							156		
9					203								179		
10															
11															
12															
13															
14															
15															

Divisions 183b9 à 183c10

	183b9	183b10	183b11	183b12	183b13	183c1	183c2	183c3	183c4	183c5	183c6	183c7	183c8	183c9	183c10
1	18	7	31	28	17	20	10	61	28	19	45	28	24	57	20
2	28	29	44	74	24	65	14	79	49	26	54	30	33	71	65
3	56	40	54	112	29	73	26	96	73	30	65	50	64	76	69
4	62	76	65	126	31	77	62	129	114	89	84	80	100	88	72
5	70	79	72	151	89	121	83	150	143	92	99	116	110	109	85
6	122	128	153	172	99	134	100	151	144	115	136	117	132	147	90
7			165	178	107	155	154	167		121	161	146	147	149	120
8				185	113			184		152		164	181		170
9				188	195			192							
10					222										
11															
12															
13															
14															
15															

ANNEXE 2 – Liste des cas validés (représentant 4% de la population totale)

Divisions 183c11 à 184a1

	183c11	183c12	183c13	183c14	183d1	183d2	183d3	183d4	183d5	183d6	183d6S	183d7	183d7S	183d8	184a1
1	49	16	40	27	36	9	60	6	4	18	5	28	5	52	17
2	64	49	51	30	57	25	66	25	19	24		34		67	24
3	80	60	104	41	115	40	83	64	59	100		116		81	27
4	102	62	133	87	126	87	91	72	81	102		138		89	
5	127	73	141	135	140	130	98	75	106	120		161		95	
6	178	100	168	147	164	150		120	112	144		176		120	
7	179	115	176	148	183	160		138	178	160		189		150	
8	185	129	199		185				182			214			
9			219									223			
10			224									238			
11												267			
12												276			
13															
14															
15															

Divisions 184a2 à 184d8

	184a2	184b1	184b2	184b3	184c1	184c2	184c3	184c4	184d1	184d2	184d3	184d4	184d5	184d6	184d7
1	9	8	5	79	77	14	39	14	13	7	32	29	18	11	33
2		30	31	82	81	19	52	28	68	43	35	56	26	14	39
3		44	33	83	110	69	70	34	78	51	70	84	42	44	40
4		82	70	103	113	91	80	35	81	57	74	124	45		
5		100	75	107	133	110	88	83	88		75	133	54		
6			119	112	152		97	101	100		121	139	135		
7			131	125	158		123	118	112						
8			139	143			180	182							
9				166											
10															
11															
12															
13															
14															
15															

	184d8
1	11
2	14
3	38
4	91

ANNEXE 3 – Tableaux de validation

Légende des tableaux de validation (selon cellule Excel)

CODES UTILISÉS	ÉLÉMENTS
1.	District
2.	Sous-district
3.	Division
4.	Page
5.	Ligne
6.	Lieu d'habitation (chiffre)
7.	Lieu d'habitation (rue)
8.	Maison (construction)
9.	Maison (vacante)
10.	Maison (habitée)
11	Nom spécial ou légal
12.	Nombre de bâtiments
13.	Nombre de familles dans la maison ou institution
14.	Nombre de chambres habitées par famille
15.	« / »
16.	Nombre d'internes dans l'institution
17.	Grand total d'âcres (biens-fonds possédés)
18.	Grand total d'arpents (biens-fonds possédés)
19.	Grand total de pieds (biens-fonds possédés)
20.	Nombre de lots de ville ou village (biens-fonds possédés)
21.	Nombre de maisons (biens-fonds possédés)
22.	Nombre de magasins, entrepôts, etc. (biens-fonds possédés)
23.	Nombre de granges, établies, autres dépendances (biens-fonds possédés)
24.	Nombre de silos (biens-fonds possédés)
25.	Capacité en pieds cubes (biens-fonds possédés)
26.	Nombre d'établissements manufacturiers (biens-fonds possédés)
27.	Grand total d'âcres (biens-fonds affermés)
28.	Grand total d'arpents (biens-fonds affermés)
29.	Grand total de pieds (biens-fonds affermés)
30.	Nombre de lots de ville ou village (biens-fonds affermés)
31.	Nombre de maisons (biens-fonds affermés)
32.	Nombre de magasins, entrepôts, etc. (biens-fonds affermés)
33.	Nombre de granges, établies et autres dépendances (biens-fonds af.)
34.	Nombre de silos (biens-fonds affermés)
35.	Capacité en pieds cubes (biens-fonds affermés)
36.	Nombre d'établissements manufacturiers (biens-fonds affermés)
37.	Confession religieuse (Église ou lieu de culte)
38.	Nombre de communiants (Église ou lieu de culte)
39.	Nombre de places dans l'édifice (Église ou lieu de culte)
40.	Confession religieuse (École du dimanche)
41.	Nombre d'officiers et d'instituteurs (École du dimanche)
42.	Nombre d'élèves (École du dimanche)
43.	Nombre de salles (École publique)
44.	Nombre d'instituteurs (École publique)
45.	Nombre d'élèves (Ecole publique)
46.	Date de la visite
47.	Raisons
48.	Date de l'énumération

ANNEXE 3 – Tableaux de validation

Validation du recensement de Québec 1901
Québec Centre (182)

Cellules A à T

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P	Q	R	S	T
Division	**1**	**2**	**3**	**4**	**5**	**6**	**7**	**8**	**9**	**10**	**11**	**12**	**13**	**14**	**15**	**16**	**17**	**18**	**19**	**20**
182A																				
182B1																				
182B2																				
182B3																				
182B4																				
182B5																				
182C1																				
182C2																	1			
182C3																				
182D1										1										
182D2										1										
182D3																				
182D4																				
182D5																				
182D6										1										
182D7																				
182D8				1																
182D9																				
182D10																				
182D11																				
182 E1																				
182 E2					1															
182 E3																				
182 E4										1										
TOTAL	**0**	**0**	**0**	**1**	**1**	**0**	**0**	**0**	**0**	**4**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**1**	**0**	**0**	**0**
N.CAS	**174**	**174**	**174**	**174**	**174**	**174**	**174**	**174**	**174**	**174**	**174**	**174**	**174**	**174**	**174**	**174**	**174**	**174**	**174**	**174**
% ER.	**0**	**0**	**0**	**0.6**	**0.6**	**0**	**0**	**0**	**0**	**2.3**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0.6**	**0**	**0**	**0**

Validation du recensement de Québec 1901
Québec Centre (182)

Cellules U à AN

	U	V	W	X	Y	Z	AA	AB	AC	AD	AE	AF	AG	AH	AI	AJ	AK	AL	AM	AN
Division	**21**	**22**	**23**	**24**	**25**	**26**	**27**	**28**	**29**	**30**	**31**	**32**	**33**	**34**	**35**	**36**	**37**	**38**	**39**	**40**
182A																				
182B1																				
182B2																				
182B3																				
182B4																				
182B5																				
182C1																				
182C2																				
182C3																				
182D1																				
182D2																				
182D3																				
182D4																				
182D5																				
182D6																				
182D7																				
182D8																				
182D9																				
182D10																				
182D11																				
182 E1																				
182 E2																				
182 E3	1																			
182 E4																				
TOTAL	**1**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**
N.CAS	**174**	**174**	**174**	**174**	**174**	**174**	**174**	**174**	**174**	**174**	**174**	**174**	**174**	**174**	**174**	**174**	**174**	**174**	**174**	**174**
% ER.	**0.6**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**

Validation du recensement de Québec 1901
Québec Centre (182)

Cellules AO à AV

	AO	AP	AQ	AR	AS	AT	AU	AV		n. lignes erreurs	n. lignes vérifiées	% erreurs
Division	**41**	**42**	**43**	**44**	**45**	**46**	**47**	**48**				
182A								1		1	8	12.5
182B1										0	6	0
182B2										0	7	0
182B3										0	9	0
182B4										0	8	0
182B5										0	8	0
182C1										0	8	0
182C2										1	8	12.5
182C3										0	7	0
182D1										1	7	14.3
182D2										1	6	16.6
182D3										0	7	0
182D4										0	7	0
182D5										0	7	0
182D6										1	8	12.5
182D7										0	6	0
182D8										1	8	12.5
182D9										0	10	0
182D10										0	7	0
182D11										0	6	0
182 E1										0	6	0
182 E2										1	6	16.6
182 E3										1	8	12.5
182 E4										1	6	16.6
TOTAL	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**1**		**9**	**174**	**5.2**
N.CAS	**174**	**174**	**174**	**174**	**174**	**174**	**174**	**174**		**174**	**---**	**---**
% ER.	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0.6**		**5.2**	**100**	**5.2**

Validation du recensement de Québec 1901
Québec Est (183)

Cellules A à T

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P	Q	R	S	T
Division	**1**	**2**	**3**	**4**	**5**	**6**	**7**	**8**	**9**	**10**	**11**	**12**	**13**	**14**	**15**	**16**	**17**	**18**	**19**	**20**
183A1																				
183A2																				
183A3																				
183A4																				
183A5					1									1						
183A6																	1			
183A7																				
183A8																				
183A9																				
183A10																				
183A11																				
183A12																				
183A13																				
183B1					1															
183B2																				
183B3																				
183B4												1								
183B5																				
183B6																				
183B7																				
183B8																				
183B9																				
183B10																				
183B11																				
183B12																				
183B13																				
183C1																				
183C2																				
183C3																				
183C4																				
183C5																	1			
183C6					1															
183C7																				
183C8																				
183C9																				
183C10																				
183C11																				
183C12																				
183C13																				
183C14										1										
183D1																				
183D2																				
183D3																				
183D4																				
183D5																				
183D6																				
183D6 S																				
183D7						1	1													
183D7 S																				
183D8																				
TOTAL	**0**	**0**	**0**	**0**	**3**	**1**	**1**	**0**	**0**	**1**	**0**	**1**	**0**	**1**	**0**	**0**	**2**	**0**	**0**	**0**
N.CAS	**341**	**341**	**341**	**341**	**341**	**341**	**341**	**341**	**341**	**341**	**341**	**341**	**341**	**341**	**341**	**341**	**341**	**341**	**341**	**341**
% ERR.	**0**	**0**	**0**	**0**	**0.9**	**0.3**	**0.3**	**0**	**0**	**0.3**	**0**	**0.3**	**0**	**0.3**	**0**	**0**	**0.6**	**0**	**0**	**0**

Validation du recensement de Québec 1901
Québec Est (183)

Cellules U à AN

	U	V	W	X	Y	Z	AA	AB	AC	AD	AE	AF	AG	AH	AI	AJ	AK	AL	AM	AN
Division	**21**	**22**	**23**	**24**	**25**	**26**	**27**	**28**	**29**	**30**	**31**	**32**	**33**	**34**	**35**	**36**	**37**	**38**	**39**	**40**
183A1																				
183A2																				
183A3																				
183A4																				
183A5																				
183A6																				
183A7																				
183A8																				
183A9																				
183A10																				
183A11																				
183A12																				
183A13																				
183B1																				
183B2																				
183B3																				
183B4																				
183B5																				
183B6																				
183B7																				
183B8																				
183B9																				
183B10																				
183B11																				
183B12																				
183B13																				
183C1																				
183C2																				
183C3																				
183C4																				
183C5																				
183C6																				
183C7																				
183C8																				
183C9																				
183C10																				
183C11																				
183C12																				
183C13																				
183C14																				
183D1																				
183D2																				
183D3																				
183D4																				
183D5																				
183D6																				
183D6 S																				
183D7																				
183D7 S																				
183D8																				
TOTAL	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**
N.CAS	**341**	**341**	**341**	**341**	**341**	**341**	**341**	**341**	**341**	**341**	**341**	**341**	**341**	**341**	**341**	**341**	**341**	**341**	**341**	**341**
% ERR.	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**

Validation du recensement de Québec 1901
Québec Est (183)

Cellules AO à AV

	AO	AP	AQ	AR	AS	AT	AU	AV		n. lignes erreurs	n.lignes vérifiées	% erreurs
Division	**41**	**42**	**43**	**44**	**45**	**46**	**47**	**48**				
183A1										0	6	0
183A2										0	4	0
183A3										0	5	0
183A4										0	7	0
183A5										2	6	33.3
183A6										1	6	16.7
183A7										0	5	0
183A8										0	4	0
183A9										0	6	0
183A10										0	6	0
183A11										0	9	0
183A12										0	8	0
183A13										0	7	0
183B1										1	6	16.7
183B2										0	5	0
183B3										0	7	0
183B4										1	7	14.3
183B5										0	5	0
183B6										0	9	0
183B7										0	7	0
183B8										0	6	0
183B9										0	7	0
183B10										0	6	0
183B11										0	7	0
183B12										0	9	0
183B13										0	10	0
183C1										0	7	0
183C2										0	7	0
183C3										0	9	0
183C4										0	6	0
183C5										1	8	12.5
183C6										1	7	14.3
183C7										0	8	0
183C8										0	8	0
183C9										0	7	0
183C10										0	8	0
183C11								1		1	8	
183C12										0	8	0
183C13										0	10	0
183C14										1	7	14.3
183D1										0	8	0
183D2										0	7	0
183D3										0	5	0
183D4										0	7	0
183D5										0	8	0
183D6										0	7	0
183D6 S										0	1	0
183D7										2	12	16.7
183D7 S										0	1	0
183D8										0	7	0
TOTAL	0	0	0	0	0	0	0	1		11	341	3.2
N.CAS	341	341	341	341	341	341	341	341		341	---	---
% ERR	0	0	0	0	0	0	0	0.3		3.2	100	3.2

Validation du recensement de Québec 1901
Québec Ouest (184)

Cellules A à T

	A	B	C	D	E	F	G	H	K	L	M	N	O	P	Q	R	S	T
Division	**1**	**2**	**3**	**4**	**5**	**6**	**7**	**8**	**11**	**12**	**13**	**14**	**15**	**16**	**17**	**18**	**19**	**20**
184A1																		
184A2																		
184B1																		
184B2																		
184B3																		
184C1																		
184C2																		
184C3												1						
184C4																		
184D1																		
184D2																		
184D3																		
184D4																		
184D5																		
184D6																		
184D7																		
184D8																		
TOTAL	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**1**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**
N.CAS	**93**	**93**	**93**	**93**	**93**	**93**	**93**	**93**	**93**	**93**	**93**	**93**	**93**	**93**	**93**	**93**	**93**	**93**
% ER.	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**1.1**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**

Cellules U à AN

	U	V	W	X	Y	Z	AA	AB	AC	AD	AE	AF	AG	AH	AI	AJ	AK	AL	AM	AN
Division	**21**	**22**	**23**	**24**	**25**	**26**	**27**	**28**	**29**	**30**	**31**	**32**	**33**	**34**	**35**	**36**	**37**	**38**	**39**	**40**
184A1																				
184A2																				
184B1																				
184B2																				
184B3																				
184C1																				
184C2																				
184C3																				
184C4																				
184D1																				
184D2																				
184D3																				
184D4																				
184D5																				
184D6																				
184D7																				
184D8																				
TOTAL	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**
N.CAS	**93**	**93**	**93**	**93**	**93**	**93**	**93**	**93**	**93**	**93**	**93**	**93**	**93**	**93**	**93**	**93**	**93**	**93**	**93**	**93**
% ER.	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**

Validation du recensement de Québec 1901
Québec Ouest (184)

Cellules AO à AV

	AO	AP	AQ	AR	AS	AT	AU	AV		n. lignes erreurs	n. lignes vérifiées	% erreurs
Division	**41**	**42**	**43**	**44**	**45**	**46**	**47**	**48**				
184A1										0	3	0
184A2										0	1	0
184B1										0	5	0
184B2										0	8	0
184B3										0	9	0
184C1										0	7	0
184C2										0	5	0
184C3										1	8	
184C4										0	8	0
184D1										0	7	0
184D2										0	4	0
184D3										0	6	0
184D4										0	6	0
184D5										0	6	0
184D6										0	3	0
184D7										0	3	0
184D8										0	4	0
TOTAL	0	0	0	0	0	0	0	0		1	93	1.1
N.CAS	93	93	93	93	93	93	93	93		93	--	--
% ER.	0	0	0	0	0	0	0	0		1.1	100	1.1

Validation du recensement de Québec 1901
Québec 182, 183 et 184

Cellules A à T

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P	Q	R	S	T
Division	**1**	**2**	**3**	**4**	**5**	**6**	**7**	**8**	**9**	**10**	**11**	**12**	**13**	**14**	**15**	**16**	**17**	**18**	**19**	**20**
182				1	1					4							1			
183					3	1	1			1		1		1			2			
184										1				1						
TOTAL	**0**	**0**	**0**	**1**	**4**	**1**	**1**	**0**	**0**	**6**	**0**	**1**	**0**	**2**	**0**	**0**	**3**	**0**	**0**	**0**
N .CAS	**608**	**608**	**608**	**608**	**608**	**608**	**608**	**608**	**608**	**608**	**608**	**608**	**608**	**608**	**608**	**608**	**608**	**608**	**608**	**608**
% ERR .	**0**	**0**	**0**	**0.2**	**0.7**	**0.2**	**0.2**	**0**	**0**	**1.0**	**0**	**0.2**	**0**	**0.3**	**0**	**0**	**0.5**	**0**	**0**	**0**

Cellules U à AN

	U	V	W	X	Y	Z	AA	AB	AC	AD	AE	AF	AG	AH	AI	AJ	AK	AL	AM	AN
Division	**21**	**22**	**23**	**24**	**25**	**26**	**27**	**28**	**29**	**30**	**31**	**32**	**33**	**34**	**35**	**36**	**37**	**38**	**39**	**40**
182	1																			
183																				
184																				
TOTAL	**1**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**
N .CAS	**608**	**608**	**608**	**608**	**608**	**608**	**608**	**608**	**608**	**608**	**608**	**608**	**608**	**608**	**608**	**608**	**608**	**608**	**608**	**608**
% ERR .	**0.2**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**

Cellules AO à AV

	AO	AP	AQ	AR	AS	AT	AU	AV		n. lignes erreurs	n. lignes vérifiées	% erreurs
Division	**41**	**42**	**43**	**44**	**45**	**46**	**47**	**48**				
182								1		9	174	5.2
183								1		11	341	3.2
184										1	93	1.1
TOTAL	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**2**		**21**	**608**	**3.4**
N .CAS	**608**	**608**	**608**	**608**	**608**	**608**	**608**	**608**		**608**	**---**	**---**
% ERR .	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0.3**		**3.4**	**100**	**3.4**

Validation du recensement de 1901
Québec (182, 183 et 184)

Codes utilisés pour le tableau de validation
selon la structure de la feuille de recensement

ÉLÉMENTS	QUESTIONS
Page	1
Ligne	2
Lieu d'habitation	3
Maisons : en voie de construction	4
Maisons : Vacantes	5
Maisons : Habitées	6
Institution : Nom spécial ou légal	7
Institution : Nombre de bâtiments	8
Nombre de familles dans la maison ou institution	9
Nombre de chambres dans la maison ou institution pour chaque famille	10
Nombre d'internes dans l'institution à part les familles, officiers et employés	11
Biens-fonds possédés : Grand total d'âcres	12
Biens-fonds possédés : Nombre de lots de ville ou de village	13
Biens-fonds possédés : Nombre de maisons	14
Biens-fonds possédés : Nombre de magasins, entrepôts, etc.	15
Biens-fonds possédés : Nombre de granges, étables et autres dépendances	16
Biens-fonds possédés : Nombre de silos et capacité en pieds cubes	17
Biens-fonds possédés : Nombre d'établissements manufacturiers	18
Biens-fonds affermés ou autrement tenus : Grand total d'âcres	19
Biens-fonds affermés ou autrement tenus : Nombre de lots de ville ou de village	20
Biens-fonds affermés ou autrement tenus : Nombre de maisons	21
Biens-fonds affermés ou autrement tenus : Nombre de magasins, entrepôts, etc.	22
Biens-fonds affermés ou autrement tenus : Nombre de granges, étables et autres dépend.	23
Biens-fonds affermés ou autrement tenus : Nombre de silos, capacité en pieds cubes	24
Biens-fonds affermés ou autrement tenus : Nombre d'établissements manufacturiers	25
Église ou lieu de culte : Confession religieuse	26
Église ou lieu de culte : Nombre de communiants	27
Église ou lieu de culte : Nombre de places dans l'édifice	28
École du dimanche : Confession religieuse	29
École du dimanche : Nombre d'officiers et d'instituteurs	30
École du dimanche : Nombre d'élèves	31
École publique : Nombre de salles	32
Nombre d'instituteurs	33
Nombre d'élèves	34
Date de la visite	35
Raison pour laquelle l'énumération n'a pas été faite lors de la 1ière visite	36
Date de l'énumération	37

Validation du recensement de 1901
Québec (182, 183 et 184)

Les tableaux plus bas mentionnent les erreurs retracées lors de la validation et ce, conformément au tableau que l'on retrouve sur le microfilm.

Questions 1 à 20

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
Division																				
182	1	1				4						1		1						
183		3	2			1		1		1		2								
184						1														
TOTAL	**1**	**4**	**2**	**0**	**0**	**6**	**0**	**1**	**0**	**1**	**0**	**3**	**0**	**1**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**
N .CAS	**608**	**608**	**608**	**608**	**608**	**608**	**608**	**608**	**608**	**608**	**608**	**608**	**608**	**608**	**608**	**608**	**608**	**608**	**608**	**608**
% ERR .	**1.6**	**0.6**	**0.3**	**0**	**0**	**8.8**	**0**	**1.6**	**0**	**1.6**	**0**	**0.5**	**0**	**1.6**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**

Questions 21 à 37

	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37
Division																	
182																	1
183																	1
184																	
TOTAL	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**2**
N .CAS	**608**	**608**	**608**	**608**	**608**	**608**	**608**	**608**	**608**	**608**	**608**	**608**	**608**	**608**	**608**	**608**	**608**
% ERR .	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0.3**

ANNEXE 4 – Commentaires par division

Lors de la saisie, on a tenu un journal de bord contenant l'ensemble des commentaires retenus pour chaque division. Cette section permet de préciser, pour chaque division, les ambiguïtés et les problèmes rencontrés lors de la saisie.

BANLIEUE

Ce sous-district ne compte qu'une division dans laquelle on compte 190 lignes. Ce sous-district est formé de deux écoles, quelques asiles, etc. La majorité des résidences de ce quartier sont habitées par une seule famille. Le nombre de chambres pour chaque résidence est relativement élevé (on compte parfois jusqu'à 20 chambres par résidence). Les matériaux utilisés dans le revêtement des maisons est variable.

District : Québec Centre
Sous-district : Banlieue
Division : 182a
Nom du recenseur: Joseph E. Bolduc

Commentaires : Le recenseur écrit bien. Il n'indique pas les numéros des maisons et des l'institutions pour l'ensemble de la division. On a retranscrit les éléments de la colonne 20 même si l'écriture est très pâle. À la fin de chaque colonne, on retrouve le total des éléments compris dans chaque colonne. Au lieu d'inscrire le chemin Ste-Foy, le recenseur a écrit chemin St Foye. On a retranscrit ces renseignements comme ils étaient dans le recensement. On retrouve quelques corrections apportées par le recenseur ou le commissaire.

MONTCALM CENTRE

Ce sous-district comprend plusieurs magasins sur la rue St-Jean et ce, à la première division de ce sous-district. On compte également un école, église et presbytère, station de feu, etc. Les matériaux utilisés dans le revêtement des maisons est variable. La colonne 20, pour l'ensemble des divisions, était très difficile à saisir étant donné l'écriture très pâle. La plupart du temps, les éléments qui se trouvent dans la colonne 20 correspondent aux éléments de la colonne 21. On retrouve pratiquement aucune information sur le total d'âcres pour les biens-fonds possédés et les biens-fonds affermés (colonne 12 et 19).

District : Québec centre
Sous-district : Montcalm centre
Division : 182b1
Nom du recenseur : Léon Côté

Commentaires : Le recenseur écrit bien mais il est parfois difficile de lire les éléments compris dans la colonne 7 (nom spécial ou légal de l'institution). On a retranscrit les éléments de la colonne 20 pour toute la division même si l'écriture est très pâle. D'ailleurs, les éléments de cette colonne correspondent avec la colonne suivante. Les totaux que l'on retrouve à la fin de chaque colonne permettent de retracer des erreurs. Il y a quelques corrections qui ont été apportées par le recenseur.

District : Québec centre

Sous-district : Montcalm centre
Division : 182b2
Nom du recenseur : H. Suzor

Commentaires : Le recenseur écrit relativement bien. On a retranscrit les éléments de la colonne 20 même s'ils étaient très pâles. Le total des colonnes figurent au bas des pages. Il y a quelques corrections qui ont été apportées sur la feuille de recensement.

District : Québec centre
Sous-district : Montcalm centre
Division : 182b3
Nom du recenseur : A.M Fréchet

Commentaires : Le recenseur écrit très bien et en français. Il n'y a pratiquement aucune correction qui a été fait sur les données recensées. Les éléments de la colonne 37 ne figurent pas et il n'y a pas d'inscription dans la colonne 38 pour mentionner une absence. On a retranscrit les éléments de la colonne 20 même s'ils sont très pâles.

District : Québec centre
Sous-district : Montcalm centre
Division : 182b4
Nom du recenseur : Jos. Ol. Montreuil

Commentaires : Le recenseur écrit bien et en français. Plusieurs corrections ont été apportées sur la feuille de recensement. On a retenu les informations qui étaient corrigées. On a retranscrit les éléments de la colonne 20 même s'ils sont très pâles. En fait, les éléments de la colonne 20 correspondent aux éléments de la colonne 21. Le total de chaque colonne figure en bas de page. À la colonne 6 de la quatrième page, le recenseur a écrit le chiffre «1 » au lieu d'inscrire une lettre. On a retranscrit les éléments comme ils étaient dans le recensement.

District : Québec centre
Sous-district : Montcalm centre
Division : 182b5
Nom du recenseur : Hippolyte R. de Saint-Victor

Commentaires : Le recenseur écrit très bien et en français. On a retranscrit les éléments de la colonne 20 même s'ils sont très pâles. En fait, les éléments de la colonne 20 correspondent aux éléments de la colonne 21. Aux colonnes 4 et 5, il apparaît parfois le chiffre « 1 » plus une lettre (dans une autre colonne) qui mentionne le type de matériel qui compose la maison. On a retranscrit ces informations comme elles étaient dans le recensement. Plusieurs corrections ont été apportées sur la feuille de recensement. On a retenu les informations qui étaient corrigées.

PALAIS

Ce sous-district comprend trois divisions. Ces divisions sont composées de quelques institutions dont une banque, un hôpital (Hotel-Dieu), quelques écoles dont le Séminaire, un couvent d'Ursulines (Miséricorde) et quelques églises. On retrouve également quelques magasins (confiseries, librairie, bijouterie, tailleur, etc.), des bureaux et des Hôtels. Les magasins sont concentrés sur la rue de la Fabrique

et sur la St-Jean. Les résidences de ce sous-district sont surtout composées de pierres et de briques. Dans l'ensemble, il est très difficile de bien saisir les données contenues dans la colonne 20 étant données l'écriture très pâle.

District : Québec centre
Sous-district : Palais
Division : 182c1
Nom du recenseur : Alexandre Côté

Commentaires : Le recenseur écrit bien et en français. Plusieurs corrections ont été apportées par le recenseur ou le commissaire. On a retenu les informations qui étaient corrigées. À partir de la troisième page de la première division, on retrouve davantage de magasins, bureaux, églises et écoles. À la quatrième page, il manque tous les renseignements de la première et deuxième colonne ainsi que les éléments des colonne 35, 36 et 37. Le recenseur ne procède pas toujours de façon systématique en ce qui concerne les renseignements contenus dans la colonne 10. En fait, il additionnait parfois le nombre de chambres recensées pour chaque famille qui habitaient la même maison et ce, à la première ligne où la maison a été recensée en prenant soin de barrer les lignes qui ont la même adresse. Or, la plupart du temps, on ne trouve pas cette addition. On a écrit les renseignements tels qu'ils se présentaient dans le recensement.

District : Québec centre
Sous-district : Palais
Division : 182c2
Nom du recenseur : J.P Boivin

Commentaires : Le recenseur écrit bien. Il précise lorsqu'il s'agit d'arpents ou d'âcres. Il a inscrit deux fois de suite qu'il s'agissait de la deuxième page. Plusieurs corrections ont été apportées sur la feuille de recensement. On a retenu les informations qui étaient corrigées. Les éléments de la colonne 20 sont très pâles mais on les a retenu. Il est parfois difficile de voir les corrections apportées par le recenseur. Il y a un total qui figure au bas des colonnes. Une feuille a été ajoutée au début de cette division où il est noté que « M. Geo. Tanguay réside au no2, rue des Remparts où il est propriétaire et possède en outre 6 autres maisons, 2 lots de terre et un magasin ». Le recenseur ne procède pas toujours de façon systématique en ce qui concerne les renseignements contenus dans la colonne 10. En fait, il additionnait parfois le nombre de chambres recensé pour chaque famille qui habitaient la même maison et ce, à la première ligne où la maison a été recensée en prenant soin de barrer les lignes qui ont la même adresse. Or, la plupart du temps on ne trouve pas cette addition. On a écrit les renseignements tels qu'ils se présentaient dans le recensement.

District : Québec centre
Sous-district : Palais
Division : 182c3
Nom du recenseur : Charles Delagraves

Commentaires : Le recenseur écrit bien. Plusieurs corrections ont été apportées sur la feuille de recensement. On a retenu les informations qui étaient corrigées. On a retenu les éléments de la colonne 20 même s'ils sont très pâles. À la quatrième page, il est très difficile de lire ce qui est écrit entre la colonne 13 et 22 puisque les données sont très pâles. D'ailleurs, les colonnes 20 et 22 sont également très difficiles à lire à la page 3.

ST-JEAN

Ce sous-district est très grand; il comprend 11 divisions. La première et la deuxième division comprennent plusieurs magasins (épicerie, tabagie, tabaconniste, restaurant, etc.) tous situés sur la rue St-Jean, un pensionnat, un orphelinat, des commissions scolaires, un couvent de sœurs, un cimetière, des écoles, une église, etc. On retrouve également quelques magasins sur la rue Ste-Madeleine à la dernière division. Les autres divisions sont surtout des quartiers résidentiels. Les résidences de ce sous-district sont surtout composées de briques et de pierres. Dans l'ensemble, il est très difficile de bien saisir les éléments contenus dans la colonne 20 étant donné l'écriture pâle.

District : Québec centre
Sous-district : St-Jean
Division : 182d1
Nom du recenseur : Ant. N. Bisson

Commentaires : Le recenseur écrit bien. Il utilise la langue française et anglaise. Il est parfois difficile de lire la colonne 7 et de la colonne 20. Le total de chaque colonne est inscrit au page de chaque page. Le recenseur n'a pas écrit les éléments de la colonne 37.

District : Québec centre
Sous-district : St-Jean
Division : 182d2
Nom du recenseur : J. Ed. Bisson

Commentaires : Le recenseur écrit bien et en français. Il est difficile de lire les informations de la colonne 20. Aucun autre motif n'est a précisé pour cette division.

District : Québec centre
Sous-district : St-Jean
Division : 182d3
Nom du recenseur : Louis Philippe Gingras

Commentaires : L'écriture est très pâle et difficile à lire. Le recenseur ne marque pas les informations de la colonne 37. On a donc marqué « ne » pour « non écrit ». La colonne 21 apparaît sous la colonne 20 : il est donc très difficile de bien saisir les éléments contenus dans ces deux colonnes. Les totaux de chaque colonne apparaissent au bas de chaque page.

District : Québec centre
Sous-district : St-Jean
Division : 182d4
Nom du recenseur : A. Eug. Gingras

Commentaires : Le recenseur écrit bien et en français. Les éléments de la colonne 37 sont manquants. On a donc inscrit « ne » qui signifie « non écrit ». Il n'y a aucune correction qui a été effectuée par le recenseur ou le commissaire. La colonne 20 est très pâle et très difficile à lire. Le recenseur inscrit, en très petit, le nombre de familles qui habitent dans la maison à droite du chiffre de la colonne 10 (lorsqu'il s'agit d'une demeure habitée par plus d'une famille).

District : Québec centre

Sous-district : St-Jean
Division : 182d5
Nom du recenseur : John O'Brien

Commentaires : Le recenseur écrit bien et en anglais. On a fait la traduction des éléments écrit en anglais. Il n'y a pas beaucoup de corrections apportées par le recenseur ou le commissaire. La colonne 20 est très pâle. Le recenseur a probablement fait une erreur lorsqu'il a écrit les informations contenus aux colonnes 26-27-28 de la ligne 18. En fait, les éléments contenus dans ces colonnes devraient apparaître à la ligne 19 au lieu de la ligne 18. Aucune correction n'a été apportée pour cette erreur. A la colonne 3, le recenseur a écrit la lettre B avec un chiffre à deux reprises ce qui signifie qu'il donnait les renseignements du rang, etc. On a indiqué la lettre entre parenthèse après le numéro de la colonne 3. Le recenseur a également écrit, à quelques reprises, la lettre « r » après le numéro de maison. Ces informations ont été retranscrit comme on les retrouvent dans les données du recensement. Le recenseur ne procède pas toujours de façon systématique en ce qui concerne les renseignements contenus dans la colonne 10. En fait, il additionnait parfois le nombre de chambres recensé pour chaque famille qui habitaient la même maison et ce, à la première ligne où la maison a été recensée en prenant soin de barrer les lignes qui ont la même adresse. Or, la plupart du temps on ne trouve pas cette addition. On a écrit les renseignements tels qu'ils se présentaient dans le recensement.

District : Québec centre
Sous-district : St-Jean
Division : 182d6
Nom du recenseur : Alfred Doré

Commentaires : Le recenseur écrit bien et en français. Il a écrit, à quelques reprises, « arrière » suivi du numéro civil de la maison. On a donc gardé cette même formulation pour ne pas perdre des informations et ce, en l'inscrivant entre parenthèse après le numéro des maisons. Il y a quelques corrections effectuées par le recenseur en ce qui concerne les maisons habitées par deux familles et plus. La colonne 20 est difficile à lire. Le recenseur ne semble pas comprendre les directives en ce qui concerne la colonne 37 puisque lorsqu'il mentionne un absence (colonne 36), il retranscrit la date où la personne était absente dans la colonne 37. À la deuxième colonne, il y a une rayure qui rend difficile la saisie des données. Le recenseur ne procède pas toujours de façon systématique en ce qui concerne les renseignements contenus dans la colonne 10. En fait, il additionnait parfois le nombre de chambres recensé pour chaque famille qui habitaient la même maison et ce, à la première ligne où la maison a été recensée en prenant soin de barrer les lignes qui ont la même adresse. Or, la plupart du temps on ne trouve pas cette addition.

District : Québec centre
Sous-district : St-Jean
Division : 182d7
Nom du recenseur : Ernest Mercier

Commentaires : Le recenseur écrit bien et en français. Les éléments de la colonne 20 sont très pâles et difficiles à lire. Il y a quelques corrections qui ont été apportées par le recenseur. Ces corrections sont appliquées uniquement lorsqu'il s'agit d'une maison habitée par deux familles et plus. On a saisie les données avec les corrections effectuées. Le recenseur ne procède pas toujours de façon systématique en ce qui concerne les renseignements contenus dans la colonne 10. En fait, il additionnait parfois le nombre de chambres recensé pour chaque famille qui habitaient la même maison et ce, à la première ligne où la maison a été recensée en prenant soin de barrer les lignes qui ont la même adresse. Or, la plupart du temps on ne trouve pas cette addition.

District : Québec centre
Sous-district : St-Jean
Division : 182d8
Nom du recenseur : Ernest Mercier

Commentaires : Le recenseur écrit bien et en français. La colonne 20 est très pâle et à la quatrième page, il n'y aucune information qui figure dans cette même colonne. Le recenseur ne procède pas toujours de façon systématique en ce qui concerne les renseignements contenus dans la colonne 10. En fait, il additionnait parfois le nombre de chambres recensé pour chaque famille qui habitaient la même maison et ce, à la première ligne où la maison a été recensée en prenant soin de barrer les lignes qui ont la même adresse. Or, la plupart du temps on ne trouve pas cette addition. On a écrit les renseignements tels qu'ils se présentaient dans le recensement.

District : Québec centre
Sous-district : St-Jean
Division : 182d9
Nom du recenseur : Alfred Doré

Commentaires : Le recenseur écrit très bien et en français. Il y a très peu de corrections qui ont été effectuées par le recenseur ou le commissaire. Le recenseur ne procède pas toujours de façon systématique en ce qui concerne les renseignements contenus dans la colonne 10. En fait, il additionnait parfois le nombre de chambres recensé pour chaque famille qui habitaient la même maison et ce, à la première ligne où la maison a été recensée en prenant soin de barrer les lignes qui ont la même adresse. Or, la plupart du temps on ne trouve pas cette addition.

District : Québec centre
Sous-district : St-Jean
Division : 182d10
Nom du recenseur : Joseph Carpentier

Commentaires : Le recenseur écrit bien et en français. On a retranscrit les informations contenues dans la colonne 20 et ce, même si elles sont très pâles. Il y a beaucoup de corrections (éléments barrés) par le recenseur. En fait, on remarque que les informations barrées sont celles qui succèdent une maison recensée plus d'une fois (avec plus d'une famille). Le recenseur ne procède pas toujours de façon systématique en ce qui concerne les renseignements contenus dans la colonne 10. En fait, il additionnait parfois le nombre de chambres recensé pour chaque famille qui habitaient la même maison et ce, à la première ligne où la maison a été recensée en prenant soin de barrer les lignes qui ont la même adresse. Or, la plupart du temps on ne trouve pas cette addition.

District : Québec centre
Sous-district : St-Jean
Division : 182d11
Nom du recenseur : Victor Morisset

Commentaires : Le recenseur écrit bien mais l'écriture est très pâle, ce qui rend la lecture difficile. À la deuxième page, aux colonnes 3 et 4, il est parfois écrit des informations du style « 4br », « 2r ». On a retranscrit ces informations comme tels. Il y a une rayure qui passe sur la colonne 3, ce qui rend la lecture plus difficile. Les totaux figurent en bas de page. Le recenseur ne procède pas toujours de façon systématique en ce qui concerne les renseignements contenus dans la colonne 10. En fait, il additionnait

parfois le nombre de chambres recensé pour chaque famille qui habitaient la même maison et ce, à la première ligne où la maison a été recensée en prenant soin de barrer les lignes qui ont la même adresse. Or, la plupart du temps on ne trouve pas cette addition. On a écrit les renseignements tels qu'ils se présentaient dans le recensement.

ST-LOUIS

Ce sous-district est composé de quatre divisions. Ces divisions comprennent, entre autres, la Citadelle, le Château Frontenac, le Palais de justice, un hôpital, l'Hôtel de ville, etc. La plupart des résidences de ce sous-district sont faites de briques et de pierres.

District : Québec centre
Sous-district : St-Louis
Division : 182 e1
Nom du recenseur : E. Masse

Commentaires : Le recenseur écrit assez bien. Plusieurs informations sont contenues dans les colonnes 13 à 24. Cette division comprend majoritairement la rue St-Jean. Le recenseur ne procède pas toujours de façon systématique en ce qui concerne les renseignements contenus dans la colonne 10. En fait, il additionnait parfois le nombre de chambres recensé pour chaque famille qui habitait la même maison et ce, à la première ligne où la maison a été recensée en prenant soin de barrer les lignes qui ont la même adresse. Or, la plupart du temps on ne trouve pas cette addition. On a écrit les renseignements tels qu'ils se présentaient dans le recensement.

District : Québec centre
Sous-district : St-Louis
Division : 182 e2
Nom du recenseur : L. P Mercier

Commentaires : L'écriture du recenseur est difficile à lire. Il ne mentionne pas, à la colonne 36, lorsqu'il y a une absence, etc. et ce, même si la date de la colonne 37 est différente de celle qui figure à la colonne 35 (ce qui signifie une absence). On a retranscrit les informations de la colonne 20 même si la lecture est très difficile à lire.

District : Québec centre
Sous-district : St-Louis
Division : 182 e3
Nom du recenseur : C. Adolphe Stein

Commentaires : Le recenseur écrit assez bien et il écrit parfois en anglais. Dans le cas où les renseignements sont donnés en anglais, on a inscrit ces renseignements en français. Plusieurs informations sont manquantes (ne) ou bien illisibles. Il y a quelques informations qui sont difficiles à lire entre la colonne 12 à 17. De plus, il y a une rayure qui passe sur la colonne 3, ce qui rend la lecture plus difficile.

District : Québec centre
Sous-district : St-Louis
Division : 182 e4

Nom du recenseur : E. Marois

Commentaires : Le recenseur écrit très bien et en français. À la fin de la deuxième page et au début de la troisième page, il est écrit la lettre « d » à la colonne 3, ce qui signifie qu'il a donné les informations « autres informations ». Or, aucune autre information n'est mentionnée dans cette colonne. À la quatrième page, aucune information ne figure dans les colonnes 12 à 25.

JACQUES-CARTIER

Cette division comprend au total 13 sous-districts. Seuls quelques commerces, institutions, etc. composent cette division, surtout situés dans les rues de l'Église, du Pont et St-Joseph. Les matériaux utilisés dans la composition des maisons, édifices, etc. est variable.

District : Québec Est
Sous-district : Jacques-Cartier
Division : 183 a1
Nom du recenseur : Hervé Cantin

Commentaires : Le recenseur écrit bien et en français. Dans la colonne 10, le recenseur a écrit des informations de ce genre : « 7/1 ». Le chiffre 7 désigne le nombre de familles dans la maison alors que l'autre chiffre désigne le nombre de chambres pour chaque famille. Lorsqu'il s'agit d'une maison avec plusieurs familles, il est très difficile de lire le nombre de chambres par famille. Le total des chambres par maison n'est pas indiqué (écrit ne). A la troisième page, le recenseur a inscrit les informations contenus dans les colonnes 4, 5, et 6 dans la colonne 8. Il est difficile de voir, à la colonne 12, s'il s'agit d'âcres, de pieds ou d'arpents. En fait, à quelques reprises, le recenseur mentionne qu'il s'agit d'une mesure en pieds mais on ne sait pas de quelles mesures il s'agit pour les autres données. On suppose que : lorsqu'il n'est pas mentionné qu'il s'agit de pieds ou d'arpents, il s'agit alors d'âcres et ce, parce que cette colonne comprend l'information suivante : grand total d'âcres. Cette division comprend uniquement les habitants de la rue St-Valier.

District : Québec centre
Sous-district : Jacques-Cartier
Division : 183 a2
Nom du recenseur : E. Poitras

Commentaires : Le recenseur écrit bien et en français. A la colonne 12, le recenseur ne précise pas toujours lorsqu'il s'agit de pieds, d'âcres ou d'arpents. On suppose que les informations qui ne sont pas précisées dans cette colonne (grand total d'âcres) sont en fait des âcres. On retrouve plusieurs informations contenues dans la colonne 12. Les éléments contenus dans la colonne 20 sont très pâles. Cette division comprend uniquement les habitants de la rue St-Valier. Il est difficile de bien saisir les informations dans la colonne 10 lorsqu'il y a deux familles et plus dans une maison. De plus, le total de chambres dans la maison n'est pas indiqué lorsqu'il y a deux familles et plus par maison (écrit ne).

District : Québec Est
Sous-district : Jacques-Cartier
Division : 183 a3
Nom du recenseur : J. P. M Dechêne

Commentaires : L'écriture est très pâle, ce qui rend la lecture difficile. Cette division ne contient pratiquement aucune maison avec deux familles et plus. Lorsqu'il y a deux familles et plus dans la maison, le recenseur ne mentionne pas le nombre total de chambres dans la maison. Il y a beaucoup de renseignements contenus dans la colonne 12. Or le recenseur ne mentionne pas s'il s'agit d'âcres, de pieds ou d'arpents. Il y a un total inscrit, pour chaque page, à la colonne 20 et ce, même si aucune information apparaît dans cette colonne. En fait, on croit que les données de cette colonne apparaissent sous la colonne 21 (la feuille a été pliée à ce même endroit). À la colonne 3, il est difficile de distinguer le 7 et le 1. Il n'y a aucune correction effectuée par le recenseur ou le commissaire.

District : Québec Est
Sous-district : Jacques-Cartier
Division : 183 a4
Nom du recenseur : Charles St-Pierre

Commentaires : L'écriture du recenseur est très petite. Il est difficile de bien lire ce qui est écrit dans la colonne 3. À la colonne 12, tous les éléments sont suivis d'un « p », ce qui signifie qu'il s'agit d'une mesure en pieds. On a écrit les renseignements dans la colonne correspondante. De plus, à la colonne 12 de la quatrième page, il est écrit « 78 = 360p ». On a retranscrit ce renseignement tel quel. À la colonne 20 des pages 1, 2 et 3, il n'y a aucun élément d'inscrit mais il y a un total qui figure au bas de chaque page. Ce total correspond au total de la colonne suivante (21). On a donc rien écrit dans cette colonne, pour les pages 1,2, et 3. À la colonne 3, le recenseur a écrit Coulomb et Voltigeur au lieu de Colomb et Voltigeurs. On a retranscrit ces éléments même s'il y a des erreurs d'orthographes. Lorsqu'il y a plus d'une famille dans une même maison, le recenseur écrit le nombre de chambres par famille à la colonne 10, par dessus le nombre total de chambres. On a donc inscrit « ne » dans la colonne qui mentionne le nombre total de chambres puisqu'il est très difficile de lire ces éléments.

District : Québec Est
Sous-district : Jacques-Cartier
Division : 183 a5
Nom du recenseur : W. F Pampalon

Commentaires : Le recenseur écrit bien. À la colonne 6, il est écrit à deux reprises 4/2. On a inscrit ces éléments tels quel. Il n'y a aucun élément qui figure dans la colonne 20 et ce même s'il y a un total au bas de la colonne. À la page 3, de la ligne 27 à 38, tous les éléments ont été barrés. On a pas retranscrit ces éléments. Cette division comprend principalement la rue Notre Dame des Anges.

District : Québec Est
Sous-district : Jacques-Cartier
Division : 183 a6
Nom du recenseur : Az. Bélard

Commentaires : L'écriture est très pâle. Aux colonnes 6 à 21, le recenseur écrit l'élément qui doit s'y retrouver sur le type de matériel qui constitue cette demeure. A la deuxième page, tous les éléments de la colonne 13 ont été barrés. Aucun élément ne semble figurer à la colonne 20 et ce, même s'il y a un total au bas de chaque page. À la colonne 12, le recenseur écrit les éléments de cette façon : 12/14 par exemple. On a retranscrit ces éléments de la même façon dans la colonne qui correspond au grand total des âcres. Sur le microfilm, les pages 1,2 et 3 ont été inversées (3, 2, 1). On les a remis en ordre dans notre base de données.

District : Québec Est
Sous-district : Jacques-Cartier
Division : 183 a7
Nom du recenseur : J. Alexandre Edge

Commentaires : L'écriture de recenseur est très pâle ce qui rend la lecture plutôt difficile et ce, surtout pour les colonnes 1,2 3 et 10. Il est difficile de distinguer le 3 du 5. À la colonne 12 , le recenseur écrit « fe » ce qui signifie « feet » donc il utilise une mesure en pieds. Les éléments de la colonne 20 sont faciles à voir. Le total de chaque colonne figure au bas de chaque page. Il n'y a pas beaucoup de corrections effectuées par le recenseur ou le commissaire.

District : Québec Est
Sous-district : Jacques-Cartier
Division : 183 a8
Nom du recenseur : Georges Poitevin

Commentaires : Le recenseur écrit en français. Il y a une rayure qui passe sur la colonne 3 ce qui rend la lecture difficile. La colonne 20 est très pâle et difficile à saisir. Ce recenseur inscrit beaucoup de renseignements dans la colonne 12. Il précise parfois qu'il s'agit d'une mesure en pieds (pds). On suppose que les éléments dont aucune mesure n'est spécifiée correspondent également à des pieds.

District : Québec Est
Sous-district : Jacques-Cartier
Division : 183 a9
Nom du recenseur : J.A Roy

Commentaires : Le recenseur écrit bien et en français. À la première page, au haut de la colonne 12, le recenseur a inscrit en gros le mot « vert ». On suppose qu'il s'agit du type de mesure employée. Lorsqu'il s'agit d'une demeure habitée par plus d'une famille, le recenseur inscrit le nombre de familles dans la colonne 9 et le nombre de chambres occupées par chaque famille dans la colonne 10.

District : Québec Est
Sous-district : Jacques-Cartier
Division : 183 a10
Nom du recenseur : Ernest Robitaille

Commentaires : Le recenseur écrit bien. Il écrit en anglais et en français. Les éléments de la colonne 7 sont inscrits à la colonne 29. On a écrit ces éléments à la bonne place. Lorsqu'il y avait deux familles et plus dans la même maison, on n'a pas inscrit les corrections fait par le recenseur ou le commissaire. À la colonne 10, lorsqu'il y a deux familles et plus par maison, le recenseur a inscrit, entre parenthèse à la colonne 9, le nombre total de familles par maison mais il n'a pas noté le nombre total de chambres par maison. On n'a pas tenu compte de ces corrections on a retranscrit les informations que l'on retrouvait auparavant. Ainsi, pour cette division, il peut arriver qu'une maison soit recensée plus d'une fois.

District : Québec Est
Sous-district : Jacques-Cartier
Division : 183 a11
Nom du recenseur : Georges L. Dionne

Commentaires : Le recenseur écrit bien. À la colonne 16, à quelques reprises, il y a des lettres inscrites à la suite des chiffres mais ces lettres sont difficiles à lire. À la colonne 10, lorsqu'il y a deux familles et plus par maison, le recenseur a inscrit entre parenthèse, à la colonne 9, le nombre total de familles par maison mais il n'a pas noté le nombre total de chambres par maison. On n'a donc pas tenu compte de ces corrections puisqu'elles étaient peu systématiques. On a retranscrit les informations que l'on retrouvait auparavant. Ainsi, pour cette division, il peut arriver qu'une maison soit recensée plus d'une fois. À la colonne 12, le recenseur précise lorsqu'il s'agit d'âcres ou de pieds. Cette division comprend principalement les rues Ste-Marguerite et des Prairies.

District : Québec Est
Sous-district : Jacques-Cartier
Division : 183 a12
Nom du recenseur : L. Hénault

Commentaires : L'écriture du recenseur est très facile à lire. À la colonne 12, le recenseur n'a pas inscrit s'il s'agissait de pieds, d'âcres ou d'arpents. Compte tenu des données, on suppose qu'il s'agit de pieds. On a donc inscrit les informations dans la colonne réservée à cette fin. À la colonne 6, il peut apparaître plusieurs matériaux pour une même maison. On a noté ces informations de cette façon : bc lorsqu'il s'agit d'un matériel en bois et en composite par exemple. À la colonne 20, il n'y a aucun élément d'inscrit et ce, même s'il y a un total qui apparaît au bas de la colonne, de la page 2 à la page 4.

District : Québec Est
Sous-district : Jacques-Cartier
Division : 183 a13
Nom du recenseur : J. Adolphe Labrecque

Commentaires : À la colonne 14, le recenseur, en plus de mentionner les renseignements qui doivent s'y trouver, mentionne également le type de matériel (parfois il y a plus d'un matériel). À la colonne 37 de la première page, il manque des renseignements. Lorsque ce n'est pas un résident qui est recensé, le recenseur n'écrit rien à la colonne 1,2 et 9. La colonne 20 est très pâle donc très difficile à lire.

ST-ROCH

District : Québec Est
Sous-district : St-Roch
Division : 183 b1
Nom du recenseur : C. E Bernier

Commentaires : Le recenseur écrit bien et en français. À la colonne 9, le recenseur écrit « Mag. » ou « bureau » lorsqu'il s'agit d'un magasin ou d'un bureau. À la colonne 12, il écrit « pds » pour mentionner qu'il s'agit de pieds. Il y a un total qui apparaît au bas de la colonne 20 mais aucun élément ne semble y être inscrit.

District : Québec Est
Sous-district : St-Roch
Division : 183 b2
Nom du recenseur : François Xavier Ed. Boudreau

Commentaires : À la colonne 12, le recenseur précise lorsqu'il s'agit d'âcres ou de pieds. À la troisième page, il n'y a aucun élément qui figure de la colonne 14 à 34. Lorsqu'il y a plus d'une famille qui habitent une même demeure, le recenseur inscrit le nombre de familles dans la colonne 9 et le nombre de chambres occupées par chaque famille dans la colonne 10. La colonne 20 est très pâle et très difficile à lire.

District : Québec Est
Sous-district : St-Roch
Division : 183 b3
Nom du recenseur : C. Philéas Rochette

Commentaires : À la colonne 12, le recenseur écrit « p » pour signifier qu'il s'agit de pieds. À la colonne 10, lorsqu'il s'agit d'une maison habitée par deux familles et plus, le recenseur inscrit le nombre de chambres par famille et il fait une rayure sur les autres maisons de même adresse. Au bas de la troisième page, il y a des renseignements d'inscrits. On a retranscrit ces éléments à la dernière page.

District : Québec Est
Sous-district : St-Roch
Division : 183 b4
Nom du recenseur : Oscar Riverin

Commentaires : Le recenseur écrit bien. A la colonne 3, il écrit parfois plus d'une rue pour désigner une même maison. À la colonne 12, le recenseur ne mentionne pas toujours la mesure utilisée (on retrouve à l'occasion un « p » qui signifie que c'est en pieds. On a donc retranscrit tous les éléments dans la colonne « pieds ». À partir de la deuxième page, il n'y a aucun élément qui figure à la colonne 20 et à partir de la troisième page, aucun élément figure aux colonnes 20 et 21. Au bas de la troisième page (en dessous de la ligne 50), il y a quelques renseignements qui sont inscrits. On a retranscrit ces éléments à la dernière page. Il y a quelques corrections effectuées par le recenseur et ce, surtout lorsqu'il s'agit d'une demeure habitée par deux familles et plus. D'ailleurs, lorsqu'il y a plus d'une famille dans une maison, le recenseur inscrit, à la colonne 10, le nombre de chambres pour chaque famille et il fait une rayure sur les lignes qui ont la même adresse.

District : Québec Est
Sous-district : St-Roch
Division : 183 b5
Nom du recenseur : Conroy Davis

Commentaires : Le recenseur écrit bien. A la colonne 12, il ne mentionne pas s'il s'agit d'âcres, de pieds ou d'arpents. On a donc inscrits les éléments à la colonne qui regroupe le « grand total d'âcres ». Il y a plusieurs informations qui ont été corrigées. Lorsqu'il ne s'agit pas de résidences, le recenseur n'écrit rien aux colonnes 1,2, 9 et 10 et il écrit « non résident » à la colonne 24.

District : Québec Est
Sous-district : St-Roch
Division : 183 b6
Nom du recenseur : G. Léon Cloutier

Commentaires : Le recenseur écrit bien. À la colonne 11, il y a des renseignements qui ont été barrés et retranscrit dans la bonne colonne, soit la colonne 12. On a seulement retranscrit les éléments au bon endroit. À la colonne 12, le recenseur ne précise pas toujours la mesure utilisée, mise à part quelques fois où il indique qu'il s'agit de pieds. On a donc retranscrit les éléments dont la mesure n'était pas précisée dans la colonne réservée pour les mesures en « pieds ».

District : Québec Est
Sous-district : St-Roch
Division : 183 b7
Nom du recenseur : Eusèbe Jobin

Commentaires : À la colonne 10, le recenseur écrit les éléments sous forme de fraction (x/1 par exemple). Le numérateur désigne le nombre de chambres dans la maison et le dénominateur désigne le nombre de familles par maison. À la colonne 12, le recenseur précise lorsqu'il s'agit d'une mesure en pieds. À la colonne 19, il ne précise pas la mesure inscrite. Étant donné qu'il utilise, pour les autres colonnes, une mesure en pieds, on a retranscrit les éléments concernés dans la colonne réservée à cette fin. Ce recenseur n'inscrit pas beaucoup d'éléments dans la colonne 20 et 21.

District : Québec Est
Sous-district : St-Roch
Division : 183 b8
Nom du recenseur : P.F Lachance

Commentaires : Le recenseur écrit bien et en français. À la colonne 12, le recenseur précise, dans tous les cas, qu'il s'agit d'une mesure en pieds. Ce recenseur n'inscrit aucun élément dans les colonnes 13 et 20 (et ce même s'il y a un total qui apparaît au bas de la colonne 20). Ce total correspond au total de la colonne suivante, comme dans la plupart des cas. Cette division est composée de la rue Richardson.

District : Québec Est
Sous-district : St-Roch
Division : 183 b9
Nom du recenseur : J.A Morency

Commentaires : Il y a beaucoup de corrections qui ont été effectuées dans cette division. En fait, ces corrections concernent essentiellement les demeures recensées plus d'une fois (lorsqu'il y a plus d'une famille qui habite la même demeure). Lorsqu'il y a deux familles et plus par maison, le recenseur inscrit, généralement, « 2 » dans la colonne 9, à la première adresse, et il fait une rayure sur les autres demeures qui suivent, ayant la même adresse. À la colonne 10, il inscrit le nombre de chambres par famille à la première adresse recensée. Il ne mentionne pas le total de chambres par maison dans lorsqu'il s'agit d'une demeure avec plus d'une famille. Cette division comprend uniquement la rue Reine.

District : Québec Est
Sous-district : St-Roch
Division : 183 b10
Nom du recenseur : Geo. Payment

Commentaires : Le recenseur écrit bien et en français. Il y a une rayure qui passe sur la colonne 3, ce qui rend la lecture plus difficile. Cette division comprend uniquement la rue Reine. Au bas de la deuxième page, il y a une ligne qui a été ajoutée qu'on a retranscrit à la fin de la troisième page. Le recenseur

précise, pour les colonnes 12 et 19, qu'il s'agit d'une mesure en pieds carrés et en âcres (à une reprise). Il y a seulement une à deux reprises ou ce n'est pas mentionné. On a inscrit ces informations dans la colonne des pieds. Lorsqu'il y a plus d'une famille par maison, le recenseur inscrit, dans la colonne 10, le nombre de chambres habitées par la famille sur le nombre de familles dans la maison. On a inscrit ces informations sur deux colonnes (la première colonne 10 comprend le nombre de chambres habitées par la famille et la deuxième colonne 10 indique le nombre de famille dans la maison). À noter que le recenseur inscrit seulement les informations sous forme de fraction lorsqu'il y a plus d'une famille par maison.

District : Québec Est
Sous-district : St-Roch
Division : 183 b11
Nom du recenseur : Lauréat Chamberland

Commentaires : Le recenseur écrit très bien. Sur le microfilm, il y a une inversion des pages 1 et 2. On a noté les informations dans le bon ordre. Cette division comprend uniquement la rue des Commissaires. Le recenseur précise lorsqu'il s'agit, pour les colonnes 12 et 19, d'une mesure en pieds ou en âcres. À la colonne 10, le recenseur inscrit le nombre de chambres pour chaque famille et ce, sur le nombre de familles qui habitent la maison. On a retranscrit ces informations sous forme de deux colonnes : la première colonne 10 regroupe le nombre de chambres occupées pour chaque famille et la deuxième colonne 10 regroupe le nombre de familles qui habitent cette même maison (/1 ou /2 par exemple).

District : Québec Est
Sous-district : St-Roch
Division : 183 b12
Nom du recenseur : Elzéar Breton

Commentaires : Le recenseur écrit en français. L'écriture est très pâle et difficile à lire. À la colonne 10, le recenseur inscrit le nombre de chambres pour chaque famille et ce, sur le nombre de familles qui habitent la maison. On a retranscrit ces informations sous forme de deux colonnes : la première colonne 10 regroupe le nombre de chambres occupées pour chaque famille et la deuxième colonne 10 regroupe le nombre de familles qui habitent cette même maison (/1 ou /2 par exemple). À la colonne 20 de la troisième page, il y a un total qui apparaît au bas de la page et ce, même s'il n'y a aucune inscription dans la colonne. De plus, il y a une ligne qui a été ajoutée au bas de la troisième page. On a retranscrit cette ligne à la dernière ligne de la cinquième page.

District : Québec Est
Sous-district : St-Roch
Division : 183 b13
Nom du recenseur : F.X Brousseau

Commentaires : Le recenseur écrit en français. L'écriture est très pâle, difficile à lire. À la colonne 12, le recenseur écrit quelques fois qu'il s'agit d'une mesure en pieds. Étant donné que les informations contenues dans cette colonne sont sensiblement équivalentes, on suppose que l'ensemble des données sont des mesures en pieds. La colonne 20 est très pâle. Il y beaucoup de corrections effectuées par le recenseur. Les corrections apportées concernent surtout les demeures habitées par plus d'une famille.

ST-SAUVEUR

District : Québec Est

Sous-district : St-Sauveur
Division : 183 c1
Nom du recenseur : L. Moisan SR.

Commentaires : Le recenseur écrit bien et en français. À la colonne 20 de la troisième page, il y a un total qui apparaît au bas mais aucune information ne figure sur cette ligne. Lorsqu'il y a plus d'une famille qui habitent une maison, le recenseur inscrit, dans la colonne 10, le nombre de chambres par famille, à la première maison recensée à cette adresse et il fait un trait sur les autres lignes qui suivent ayant une même adresse.

District : Québec Est
Sous-district : St-Sauveur
Division : 183 c2
Nom du recenseur : L. Gagnon

Commentaires : Le recenseur écrit bien et en français. À la première page, colonne 8, il y a une dizaine de « 1 » d'inscrit qui ont été barrés. On n'a pas retranscrit ces informations. À la colonne 10, lorsqu'il y a plus d'une famille qui habitent une même demeure, le recenseur inscrit le nombre de chambres par famille à la ligne qui correspond à la première famille recensée et il fait une rayure sur les autres lignes, de même adresse. De plus, le recenseur fait un trait qui relie les lignes ayant la même adresse. Dans cette division, il n'y a aucune information concernant le grand total d'âcres pour chaque maison ou institution.

District : Québec Est
Sous-district : St-Sauveur
Division : 183 c3
Nom du recenseur : Émile Bergeron

Commentaires : Les colonnes 20 à 23 sont pâles et difficiles à lire. À la colonne 10, lorsqu'il y a plus d'une famille qui habitent une même demeure, le recenseur inscrit le nombre de chambres par famille à la ligne qui correspond à la première famille recensée et il fait une rayure sur les autres lignes qui recense la même adresse. De plus, le recenseur fait un trait qui relie les lignes ayant la même adresse.

District : Québec Est
Sous-district : St-Sauveur
Division : 183 c4
Nom du recenseur : Joseph Lachance

Commentaires : Le recenseur écrit bien. À la colonne 10, lorsqu'il y a plus d'une famille qui habite une même demeure, le recenseur inscrit le nombre de chambres par famille à la ligne qui correspond à la première famille recensée et il fait une rayure sur les autres lignes, de même adresse. De plus, le recenseur fait un trait qui relie les lignes ayant la même adresse. La colonne 20 est très difficile à lire.

District : Québec Est
Sous-district : St-Sauveur
Division : 183 c5
Nom du recenseur : Israel Montreuil

Commentaires : Le recenseur écrit en français. L'écriture est très pâle et difficile à lire. À la colonne 12, le recenseur ne mentionne aucune mesure. On suppose qu'il s'agit d'âcres. À la colonne 10, lorsqu'il y a

plus d'une famille qui habitent une même demeure, le recenseur inscrit le nombre de chambres par famille à la ligne qui correspond à la première famille recensée et il fait une rayure sur les autres lignes, de même adresse. De plus, le recenseur fait un trait qui relie les lignes ayant la même adresse.

District : Québec Est
Sous-district : St-Sauveur
Division : 183 c6
Nom du recenseur : Siméon Gosselin

Commentaires : Le recenseur écrit bien et en français. À la colonne 14, il inscrit les informations sous cette forme : le nombre de maisons sur le matériel dont la maison est composée. On a retranscrit les informations tels quel. Le recenseur a inscrit les informations de la colonne 37 (date de l'énumération) à la colonne 36 (raison pour laquelle l'énumération n'a pas été faite lors de la première visite). On a retranscrit les informations à la bonne colonne puisqu'il était évident que ces éléments n'étaient pas inscrit à la bonne colonne. À la colonne 8 de la quatrième page, le recenseur a inscrit des informations qui, en fait, correspondent aux informations de la colonne 10 (même éléments). On a retranscrit ces informations quand même.

District : Québec Est
Sous-district : St-Sauveur
Division : 183 c7
Nom du recenseur : Joseph Bacon

Commentaires : Le recenseur écrit bien et en français. À la deuxième page, il y a une ligne qui a été ajoutée. On a retranscrit les éléments de cette ligne à la dernière page de cette division. Lorsqu'il y a plus d'une famille qui habitent une même demeure, le recenseur inscrit, à la colonne 10, le nombre de chambres pour chaque famille à la première ligne recensée de cette demeure et il fait un trait sur les demeures qui suivent, ayant la même adresse.

District : Québec Est
Sous-district : St-Sauveur
Division : 183 c8
Nom du recenseur : L. Moisan fils

Commentaires : Le recenseur écrit bien et en français. À la colonne 3 de la première page, le recenseur a inscrit, à partir de la septième ligne, St-Kirouac au lieu de Kirouac. On a inscrit les renseignements comme ils étaient dans le recensement. Lorsqu'il y a plus d'une famille qui habitent une même demeure, le recenseur inscrit, à la colonne 10, le nombre de chambres pour chaque famille à la première ligne recensée de cette demeure et il fait un trait sur les demeures qui suivent ayant la même adresse. A la colonne 3, lorsque la même adresse est recensée plus d'une fois, le recenseur inscrit « dito » en dessous des adresses qui suivent. On a retranscrit ces renseignements tels quel. À la deuxième page, colonne 9, le recenseur a inscrit 1.F / 1.S ce qui signifie une famille et un/une servante qui habitent cette demeure (on suppose).

District : Québec Est
Sous-district : St-Sauveur
Division : 183 c9
Nom du recenseur : L. Pouliot

Commentaires : Le recenseur écrit bien et en français. À la première page, aux lignes 1 à 13, il y a des éléments qui ont été barrés avec une note qui précise que les renseignements ont été retranscrit à partir de la ligne 21. Seuls les éléments à partir de la ligne 21 ont été retranscrit. Lorsqu'il y a plus d'une famille qui habitent une même demeure, le recenseur inscrit, à la colonne 10, le nombre de chambres pour chaque famille à la première ligne recensée de cette demeure.

District : Québec Est
Sous-district : St-Sauveur
Division : 183 c10
Nom du recenseur : Edgar Parent

Commentaires : L'écriture du recenseur est très pâle. À la colonne 10, lorsqu'il s'agit d'une demeure habitée par une famille, il inscrit le nombre de chambres pour la famille sur le nombre de famille (3/1 par exemple). On a retranscrit ces éléments sous forme de deux colonnes (10) ; la première renferme le nombre de chambres pour la famille et la deuxième renferme le nombre de familles. Lorsqu'il y a plus d'une famille qui habitent une même demeure, le recenseur inscrit, à la colonne 10, le nombre de chambres pour chaque famille à la première ligne recensée de cette demeure et il fait un trait sur les demeures qui suivent ayant la même adresse. À la colonne 14, le recenseur inscrit le nombre de maison sur le matériel qui compose cette demeure (1/b par exemple). Ces éléments ont été retranscrit tels quel.

District : Québec Est
Sous-district : St-Sauveur
Division : 183 c11
Nom du recenseur : Jos. Therrien

Commentaires : Le recenseur écrit bien et en français. À la colonne 3 de la première page, le recenseur a inscrit « presbytère » à la première ligne , « couvent » à la deuxième ligne et « école des Frères » à la 18 ième ligne. On a retranscrit ces éléments tels quel. Au bas de la première page, il y a des renseignements qui ont été ajoutée. Ces éléments ont été retranscrit à la dernière page de ce sous-district. Lorsqu'il y a plus d'une famille qui habitent une même demeure, le recenseur inscrit, à la colonne 10, le nombre de chambres pour chaque famille à la première ligne recensée de cette demeure et il fait un trait sur les demeures qui suivent ayant la même adresse.

District : Québec Est
Sous-district : St-Sauveur
Division : 183 c12
Nom du recenseur : Frank Comolly

Commentaires : Le recenseur écrit bien et en anglais. On a retranscrit les éléments en français. Aucun numéro civique ne figure à la troisième colonne. Dans la marge de gauche de la troisième page, il y a une série de chiffres (semble correspondre à une adresse civique) qui ont été inscrit et vis-à-vis les colonnes 2 et 3 de la troisième page, le recenseur a inscrit « Charlesbourg » ou « Québec ». On a retranscrit ces éléments tels quel.

District : Québec Est
Sous-district : St-Sauveur
Division : 183 c13
Nom du recenseur : Jos. Drouyn

Commentaires : Le recenseur écrit bien et en français. Au bas de la première bas, il y a une ligne qui a été ajoutée. Cette ligne a été retranscrite à la fin de la dernière page. À la colonne 11, le recenseur a écrit « 5 arpents ». Cet élément a été barré et retranscrit à la bonne colonne, soit 12.

District : Québec Est
Sous-district : St-Sauveur
Division : 183 c14
Nom du recenseur : J. Elzéar Plamondon

Commentaires : L'écriture est très pâle. Le recenseur n'a inscrit aucun élément à la colonne 37. Lorsqu'il y a plus d'une famille qui habitent une même demeure, le recenseur inscrit, à la colonne 10, le nombre de chambres pour chaque famille à la première ligne recensée de cette demeure et il fait un trait sur les demeures qui suivent ayant la même adresse.

ST-VALIER

District : Québec Est
Sous-district : St-Valier
Division : 183 d1
Nom du recenseur : Ed. Morency

Commentaires : Le recenseur écrit bien et en français. À la colonne 6, il écrit le chiffre « 1 » suivi du type de matériel qui constitue cette demeure. Il n'y a pas de corrections apportées par le recenseur. Même lorsqu'il s'agit d'une demeure habitée par deux familles et plus, le recenseur mentionne, la plupart du temps, les renseignements pour chaque famille. On retrouve donc des demeures qui ont été recensées plus d'une fois. Dans ces cas, le recenseur indiquait qu'il s'agit d'une maison habitée par une famille.

District : Québec Est
Sous-district : St-Valier
Division : 183 d2
Nom du recenseur : Louis Gignac

Commentaires : Le recenseur écrit bien et en français. À la colonne 6, il écrit le chiffre « 1 » suivi du type de matériel qui constitue cette demeure. Il n'y a pas de corrections apportées par le recenseur. Même lorsqu'il s'agit d'une demeure habitée par deux familles et plus, le recenseur mentionne, à quelques reprises, les renseignements pour chaque famille. On retrouve donc des demeures qui ont été recensées plus d'une fois. Dans ces cas, le recenseur indiquait qu'il s'agit d'une maison habitée par une famille. Ce recenseur n'a retenu aucune information concernant le grand total d'âcres pour les biens-fonds possédés ou affermés.

District : Québec Est
Sous-district : St-Valier
Division : 183 d3
Nom du recenseur : Napol. Jolicoeur

Commentaires : Le recenseur écrit bien et en français. Même lorsqu'il s'agit d'une demeure habitée par deux familles et plus, le recenseur mentionne, la plupart du temps, les renseignements pour chaque famille. On retrouve donc des demeures qui ont été recensées plus d'une fois. Dans ces cas, le recenseur

indiquait le fait qu'il s'agissait d'une maison habitée par une famille. Il y a très peu de corrections qui ont été apportées par le recenseur.

District : Québec Est
Sous-district : St-Valier
Division : 183 d4
Nom du recenseur : Jean Lortie

Commentaires : Le recenseur écrit bien et en français. Aux colonnes 1,2, 9 et 10, il y a plusieurs cases qui contiennent aucun renseignement. Même lorsqu'il s'agit d'une demeure habitée par deux familles et plus, le recenseur mentionne, la plupart du temps, les renseignements pour chaque famille. On retrouve donc des demeures qui ont été recensées plus d'une fois. Dans ces cas, le recenseur indiquait qu'il s'agissait d'une maison habitée par une famille.

District : Québec Est
Sous-district : St-Valier
Division : 183 d5
Nom du recenseur : Edgar Parent

Commentaires : L'écriture du recenseur est très pâle, difficile à lire. Il écrit en français. À la colonne 10, il inscrit le nombre de chambres occupées par chaque famille sur le nombre de familles qui occupent la demeure. À la colonne 14, il écrit le nombre de maisons sur le matériel qui compose cette même demeure. Il arrive que le recenseur inscrive plus d'un matériel dans la constitution des maisons. Lorsqu'il s'agit d'une demeure habitée par deux familles et plus, le recenseur inscrit le nombre de famille dans la colonne 9 et le nombre total de chambres dans la maison sur le nombre de familles qui occupent cette même demeure. À la colonne 11, il inscrit le nombre de chambres occupées par chaque famille. Aucune correction n'a été apportée par le recenseur.

District : Québec Est
Sous-district : St-Valier
Division : 183 d6
Nom du recenseur : Lionel Bergeron

Commentaires : Pour cette division, le recenseur n'a pas noté de page 1. En fait, il commence à la page deux. Dans la base de donnée, on a commencé à la page 1. Il est parfois difficile de bien saisir les données de cette division puisqu'il y a plusieurs rayures sur les feuilles de recensement. Lorsqu'il s'agit d'une demeure habitée par deux familles et plus, le recenseur inscrit le nombre de familles dans la colonne 9 et le nombre total de chambres dans la maison sur le nombre de familles qui occupent cette même demeure. Il fait également un trait sur les demeures qui suivent ayant la même adresse (il barre les éléments des colonnes 6, 9 et 10). La numérotation des pages de cette division commence par la page deux (il n'y a pas de page un).

District : Québec Est
Sous-district : St-Valier
Division : 183 d6 (spécial)
Nom du recenseur : Lionel Bergeron

Commentaires : Le recenseur écrit bien et en français. Cette division est très petite ; elle comprend une demeure et l'hôtel Dieu du Sacré Cœur de Jésus. À la colonne 12, le recenseur a inscrit les renseignements en arpents.

District : Québec Est
Sous-district : St-Valier
Division : 183 d7 (spécial)
Nom du recenseur : Jean- Baptiste Lagacé

Commentaires : Le recenseur écrit bien et en français. Cette division est très petite ; elle comprend deux demeures et l'Hôpital général. À la colonne 12, le recenseur a inscrit les renseignements en arpents.

District : Québec Est
Sous-district : St-Valier
Division : 183 d8
Nom du recenseur : W. Roth

Commentaires : Le recenseur écrit bien et en français. Peu de corrections ont été effectuées dans cette division. Le recenseur mentionne très rarement lorsqu'il s'agit d'une demeure habitée par plus d'une famille. Dans ces cas, il inscrit le nombre de chambres dans la maison sur le nombre de familles. Beaucoup de renseignements sont contenus entre les colonnes 13 et 23.

BANLIEUE SUD

Ce sous-district comprend deux divisions. Les recenseurs de ce sous-district sont anglophones. Ils utilisent donc la langue anglaise dans le recensement. Les informations contenus dans ce sous-district sont parfois peu précises, manquantes, etc.

District : Québec Ouest
Sous-district : Banlieue Sud
Division : 184 a1
Nom du recenseur : G.I Staton

Commentaires : Le recenseur écrit bien et en anglais. On a fait la traduction. Cette division est très petite. À la colonne 3, le recenseur a indiqué qu'il s'agissait d'informations du type « a » c'est-à-dire ; le nom de la municipalité, canton ou de la paroisse. Donc, aucun numéro civique ne figure dans cette colonne. Il est parfois difficile de lire les éléments contenus à la colonne 3.

District : Québec Ouest
Sous-district : Banlieue Sud
Division : 184 a2
Nom du recenseur : John D. Kippen

Commentaires : Le recenseur écrit bien et en anglais. On a fait la traduction. Cette division est très petite. À la colonne 3, le recenseur a écrit « municipalité », et ce, à toutes les lignes contenus dans cette division. Aucun élément ne figure aux colonnes 12 à 20.

CHAMPLAIN

District : Québec Est
Sous-district : Champlain
Division : 184 b1
Nom du recenseur : Émile Thibodeau

Commentaires : Le recenseur écrit bien et en français. À la colonne 6, il inscrit les éléments en français sauf lorsqu'il s'agit du type de matériel « pierre » où il inscrit « s ». On a fait la traduction. Lorsqu'il s'agit d'une demeure habitée par plus d'une famille, le recenseur inscrit le nombre de familles à la colonne 9, le nombre total de chambres dans la maison dans la colonne 10 et le nombre de chambres habitées par chaque famille dans la colonne 11. Il fait un trait sur les lignes qui contiennent les renseignements de la même demeure, soit les maisons qui ont été recensées plus d'une fois compte tenu du fait qu'elles étaient habitées par plus d'une famille.

District : Québec Est
Sous-district : Champlain
Division : 184 b2
Nom du recenseur : James McLaughlin

Commentaires : Le recenseur écrit bien et en anglais. On a fait la traduction. Lorsqu'il s'agit d'une demeure habitée par plus d'une famille, le recenseur inscrit le nombre de familles à la colonne 9, le nombre total de chambres dans la maison dans la colonne 10 et le nombre de chambres habitées par chaque famille dans la colonne 11. Il fait un trait sur les lignes qui contiennent les renseignements de la même demeure, soit les maisons qui ont été recensées plus d'une fois compte tenu du fait qu'elles étaient habitées par plus d'une famille. À la colonne 3, il inscrit parfois, lorsqu'il s'agit d'une demeure habitée par plus d'une famille, le nombre total de chambres dans la demeure sur le nombre de familles. De plus, il inscrit parfois un « r » a côté des renseignements de cette même colonne. À la dernière page, aucun élément ne figure, à partir de la dixième ligne, aux colonnes 1 et 2. Plusieurs informations du type « ne » apparaît à la colonne 35 puisque le recenseur ne mentionne pas toujours les renseignements qui doivent s'y retrouver.

District : Québec Est
Sous-district : Champlain
Division : 184 b3
Nom du recenseur : Daniel Griffin

Commentaires : Le recenseur écrit bien et en anglais. On a fait la traduction. Lorsqu'il s'agit d'une demeure habitée par plus d'une famille, le recenseur inscrit le nombre de famille à la colonne 9 et le nombre de chambres habitées par chaque famille dans la colonne 11. Il fait un trait sur les lignes qui contiennent les renseignements de la même demeure, soit les maisons qui ont été recensées plus d'une fois compte tenu du fait qu'elles étaient habitées par plus d'une famille. Pour signifier qu'il s'agit d'une même demeure recensée plus d'une fois, il fait un trait qui ces demeures. Il ne fait pas toujours le total du nombre de chambres contenus dans cette demeure, ce qui correspond aux renseignements contenus à la colonne 10. Aucun renseignement ne figure à la colonne 37.

MONTCALM OUEST

District : Québec Est
Sous-district : Montcalm (ouest)
Division : 184 c1
Nom du recenseur : Joseph N. Langlois

Commentaires : Le recenseur écrit bien et en français. La plupart du temps, le recenseur ne mentionne pas lorsqu'il s'agit d'une demeure habitée par plus d'une famille. Le total des colonnes figure au bas de chaque page. À la dernière page, des renseignements ont été ajoutés à partir de la neuvième ligne mais plusieurs il manque plusieurs informations à ces lignes (adresses, et tous les renseignements à partir de la colonne 13).

District : Québec Est
Sous-district : Montcalm (ouest)
Division : 184 c2
Nom du recenseur : Benjamin A. Turner

Commentaires : Le recenseur écrit bien et en anglais. On a fait la traduction. Lorsqu'il s'agit d'une demeure habitée par plus d'une famille, le recenseur inscrit le nombre de famille à la colonne 9 et le nombre de chambres habitées par chaque famille dans la colonne 11. Il fait un trait sur les lignes qui contiennent les renseignements de la même demeure, soit les maisons qui ont été recensées plus d'une fois compte tenu du fait qu'elles étaient habitées par plus d'une famille. À la dernière page, des renseignements ont été ajoutés à partir de la cinquième ligne mais il manque plusieurs informations à ces lignes (adresses, et tous les renseignements à partir de la colonne 13).

District : Québec Est
Sous-district : Montcalm (ouest)
Division : 184 c3
Nom du recenseur : Eugène Larose

Commentaires : Le recenseur écrit bien et en français. Lorsqu'il s'agit d'une demeure habitée par plus d'une famille, le recenseur inscrit le nombre de famille à la colonne 9 et le nombre de chambres habitées par chaque famille dans la colonne 11. Il fait un trait sur les lignes qui contiennent les renseignements de la même demeure, soit les maisons qui ont été recensées plus d'une fois compte tenu qu'elles étaient habitées par plus d'une famille.

District : Québec Est
Sous-district : Montcalm (ouest)
Division : 184 c4
Nom du recenseur : Charles Knowles

Commentaires : Le recenseur écrit bien et en anglais. On a fait la traduction. Aux colonnes 13 et 14, le recenseur inscrit parfois des renseignements en y ajoutant la lettre « u » ou « r ». Lorsqu'il s'agit d'une demeure habitée par plus d'une famille, le recenseur inscrit le nombre de famille à la colonne 9 et le nombre de chambres habitées par chaque famille dans la colonne 11. Il fait un trait sur les lignes qui contiennent les renseignements de la même demeure, soit les maisons qui ont été recensés plus d'une fois compte tenu du fait qu'elles étaient habitées par plus d'une famille. À la colonne 216 et 23, il inscrit le renseignement qui doit s'y trouver sur le type de matériel. Pratiquement tous les renseignements de la

colonne 10 sont indiqué sur le dénominateur 1 (3/1 par exemple) et ce, même lorsqu'il s'agit d'une demeure habitée par plus d'une famille. Les renseignements contenus à la colonne 12 sont inscrits avec la lettre « r ».

ST-PIERRE

District : Québec Ouest
Sous-district : St-Pierre
Division : 184 d1
Nom du recenseur : Jos. A. Dumais

Commentaires : Le recenseur écrit bien et en anglais. On a fait la traduction sauf pour les renseignements de la colonne 7. Lorsqu'il s'agit d'une demeure habitée par plus d'une famille, le recenseur inscrit le nombre de famille à la colonne 9 et le nombre de chambres habitées par chaque famille dans la colonne 11. Il fait un trait sur les lignes qui contiennent les renseignements de la même demeure, soit les maisons qui ont été recensée plus d'une fois compte tenu qu'elles étaient habitées par plus d'une famille. Aucun renseignement ne figure aux colonnes 20 et 35.

District : Québec Ouest
Sous-district : St-Pierre
Division : 184 d2
Nom du recenseur : Philippe Chamberland

Commentaires : Le recenseur écrit bien et en anglais. On a fait la traduction sauf pour les renseignements de la colonne 7. Lorsqu'une même demeure a été recensée plus d'une fois (habitée par plus d'une famille) le recenseur fait un trait qui relie ces mêmes demeures aux colonnes 3 et 9. Il est difficile de lire les renseignements contenus dans la colonne 7.

District : Québec Ouest
Sous-district : St-Pierre
Division : 184 d3
Nom du recenseur : Frances Dinan

Commentaires : Le recenseur écrit bien et en anglais. On a fait la traduction. Très peu d'informations sont contenus aux colonnes 1,2, 9 et 10. La plupart du temps, il ne figure aucune information entre les colonnes 12 et 20. À la dernière page, colonne 14, il y a quelques informations d'inscrites qui ont été barrées. On n'a pas retranscrit ces informations.

District : Québec Ouest
Sous-district : St-Pierre
Division : 184 d4
Nom du recenseur : Léonidas C. Bergevin
Commentaires : Le recenseur écrit bien et en anglais. On a fait la traduction. Quelques informations sont manquantes aux colonnes 1 et 2. Le recenseur ne mentionne pas lorsqu'il s'agit d'une demeure habitée par deux familles et plus.

District : Québec Ouest
Sous-district : St-Pierre

Division : 184 d5
Nom du recenseur : J. Edward Wright

Commentaires : Le recenseur écrit bien et en anglais. On a fait la traduction, sauf pour les renseignements contenus à la colonne 7. Quelques informations sont manquantes aux colonnes 1,2 9 et 10. Lorsqu'il s'agit d'une demeure habitée par plus d'une famille, le recenseur inscrit le nombre de familles à la colonne 9 et le nombre de chambres pour chaque famille à la colonne 11. Il fait un trait sur la ligne qui mentionne la même demeure (ligne suivante). La plupart du temps, si on fait l'addition du nombre de chambres pour chaque famille (éléments de la colonne 11), le résultat correspond au nombre contenu à la colonne 10.

District : Québec Ouest
Sous-district : St-Pierre
Division : 184 d6
Nom du recenseur : C.A Beathner

Commentaires : Le recenseur écrit bien et en anglais. On a fait a traduction. Il manque plusieurs informations contenues dans les colonnes 1,2,9 et 10. À la colonne 10, lorsqu'il s'agit d'une demeure habitée par plus d'une famille, le recenseur inscrit le nombre de chambres pour chaque famille (ex : 6/1 5/1).Très peu d'informations sont contenues entre les colonnes 12 et 23.

District : Québec Ouest
Sous-district : St-Pierre
Division : 184 d7
Nom du recenseur : D.R Gagnon

Commentaires : Le recenseur écrit bien et en français. Très peu d'informations figurent aux colonnes 1,2 9 et 10. Lorsqu'il s'agit d'une demeure habitée par plus d'une famille, le recenseur inscrit le nombre de famille à la colonne 9 et le nombre de chambres pour chaque famille à la colonne 11. Il fait un trait sur la ligne qui mentionne la même demeure (ligne suivante). La plupart du temps, si on fait l'addition du nombre de chambres pour chaque famille (éléments de la colonne 11), le résultat correspond au nombre contenu à la colonne 10. Cette division est composée par plusieurs institutions de type bancaire et la plupart des bâtisses sont faites de pierres.

District : Québec Ouest
Sous-district : St-Pierre
Division : 184 d8
Nom du recenseur : Arch. McCallerin

Commentaires : Le recenseur écrit bien et en anglais. Très peu d'informations figurent aux colonnes 1,2 9 et 10. D'ailleurs, aucune information ne figure aux colonnes 1 et 2 à la dernière page de cette division. Il est parfois difficile de lire les informations contenues à la colonne 7. Très peu d'informations figurent entre les colonnes 13 et 23.

ANNEXE 5 – Liste des codes utilisés

r : brique

b : bois

p : pierre

c : composite

N.A : a

Ne : non écrit